

# Bilan d'animation du Document d'Objectifs

Période mai 2020 - octobre 2021

Année budgétaire 2020

## Sites Natura 2000

FR7200676

Coteaux calcaires de Borrèze

FR7200665

Coteaux calcaires de Proissans,  
Sainte-Nathalène et

Saint-Vincent-le-Paluel

FR7200672

Coteaux calcaires du causse de  
Daglan et de la vallée du Céou

Département de la Dordogne

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>INDEX DES FIGURES</b> .....	<b>3</b>
<b>INDEX DES TABLEAUX</b> .....	<b>4</b>
<b>PREAMBULE</b> .....	<b>5</b>
<b>RAPPEL DES ENJEUX LIES AU PATRIMOINE NATUREL ET OBJECTIFS DU DOCOB</b> .....	<b>7</b>
<b>1. Les enjeux</b> .....	<b>7</b>
1.1. <i>Coteaux calcaires de Borrèze</i> .....	7
1.1.1. Habitats naturels d'intérêt communautaire .....	7
1.1.2. Espèces floristiques et faunistiques .....	7
1.1.2.1. <i>Flore</i> .....	7
1.1.2.2. <i>Faune</i> .....	8
1.2. <i>Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel</i> .....	8
1.2.1. Habitats naturels d'intérêt communautaire .....	8
1.2.2. Espèces floristiques et faunistiques .....	8
1.2.2.1. <i>Flore</i> .....	8
1.2.2.2. <i>Faune</i> .....	8
1.3. <i>Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou</i> .....	9
1.3.1. Habitats naturels d'intérêt communautaire .....	9
1.3.2. Espèces floristiques et faunistiques .....	10
1.3.2.1. <i>Flore</i> .....	10
1.3.2.2. <i>Faune</i> .....	10
<b>2. Les Objectifs</b> .....	<b>10</b>
2.1. <i>Coteaux calcaires de Borrèze</i> .....	10
2.2. <i>Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel</i> .....	11
2.3. <i>Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou</i> .....	11
<b>ANIMATION REALISEE SUR LE SITE</b> .....	<b>12</b>
<b>1. Phase d'appropriation du DOCOB</b> .....	<b>12</b>
<b>2. Information et communication sur les mesures de gestion</b> .....	<b>12</b>
2.1. <i>Site Internet</i> .....	12
2.2. <i>Réunions d'information auprès des communes</i> .....	12
<b>3. Phase de mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (Maec)</b> .....	<b>13</b>
3.1. <i>Projet agro-environnemental (PAE)</i> .....	13
3.2. <i>Information Communication sur le PAEC</i> .....	14
3.3. <i>Bilan des contrats MAEC engagés en 2021</i> .....	14
3.3.1. <i>Coteaux calcaires de Borrèze</i> .....	15
3.3.2. <i>Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel</i> .....	15
3.3.3. <i>Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou</i> .....	15
3.4. <i>Elaboration de plans de gestion Pastoraux</i> .....	15
3.5. <i>Bilan des contractualisations MAEC sur 5 ans</i> .....	15
3.5.1. <i>Coteaux calcaires de Borrèze</i> .....	15
3.5.2. <i>Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel</i> .....	16
3.5.3. <i>Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou</i> .....	16
3.5.4. <i>Synthèse pour les 3 sites Natura 2000</i> .....	16
<b>4. Phase de mise en œuvre des contrats « forestiers » et « ni agricoles ni forestiers »</b> .....	<b>19</b>
4.1. <i>Identification des propriétaires, exploitants et ayant droit</i> .....	19
4.2. <i>Prise de contact avec les propriétaires et ayants droits</i> .....	19
4.2.1. <i>Coteaux calcaires de Borrèze</i> .....	19
4.2.2. <i>Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel</i> .....	19
4.2.3. <i>Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou</i> .....	19
4.3. <i>Diagnostic des parcelles</i> .....	19
4.3.1. <i>Coteaux calcaires de Borrèze</i> .....	19

4.3.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel .....	19
4.3.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou.....	19
<b>4.4. Proposition de contrat et aide au montage de dossier.....</b>	<b>19</b>
4.4.1. Coteaux calcaires de Borrèze .....	19
4.4.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel .....	20
4.4.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou.....	20
<b>4.5. Suivi de l’instruction des dossiers .....</b>	<b>20</b>
4.5.1. Coteaux calcaires de Borrèze .....	20
4.5.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel .....	20
4.5.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou.....	20
<b>4.6. Aide à la mise en œuvre technique des actions et suivi technique, administratif et financier.....</b>	<b>20</b>
4.6.1. Coteaux calcaires de Borrèze .....	20
4.6.1.1. Contrat – AFPL de Borrèze .....	21
4.6.1.2. Contrat – Propriétaire privé.....	21
4.6.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel .....	22
4.6.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou.....	22
4.6.3.1. Contrat – CEN NA (parcelles communales de Saint Pompon).....	22
4.6.3.2. Contrat - Propriétaire privé.....	24
<b>5. Accompagnement de la mise en œuvre d’une Association Foncière Pastorale.....</b>	<b>26</b>
5.1. Coteaux calcaires de Borrèze.....	26
5.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel.....	26
5.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou.....	27
<b>6. Assistance à l’application du régime d’évaluation d’incidence .....</b>	<b>28</b>
<b>7. Synthèse, bilan et mise à jour du DOCOB .....</b>	<b>28</b>
<b>8. Organisation des réunions de comité de pilotage .....</b>	<b>28</b>
<b>9. Animation territoriale .....</b>	<b>28</b>
9.1. Action en faveur du Lézard Ocellé .....	28
9.2. Projet d’acquisition de parcelles sur le site Natura 2000 coteaux calcaires de Borrèze.....	30
<b>PERSPECTIVES ET POURSUITE DE L’ANIMATION .....</b>	<b>30</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>31</b>

## INDEX DES FIGURES

Figure 1 : Cartographie de localisation des 3 sites Natura 2000 .....	6
Figure 2 : Périmètre des sites Natura 2000 et du PAEC CCSD .....	14
Figure 3 : Localisation des MAEC engagées sur les communes des sites Natura 2000 et du PAEC CCSD (1) .....	17
Figure 4 : Localisation des MAEC engagées sur les communes des sites Natura 2000 et du PAEC CCSD (2) .....	18
Figure 5 : Localisation des contrats Natura 2000 sur le site "Coteaux calcaires de Borrèze" .....	20
Figure 6 : Troupeau sur les coteaux de Borrèze (contrat AFPL de Borrèze).....	21
Figure 7 : Ovins sur les coteaux de Borrèze (contrat propriétaire privée) .....	22
Figure 8: Localisation des entités concernées par le contrat Natura 2000 "Commune de Saint Pompon" .....	22
Figure 9: Avant / après travaux .....	23
Figure 10: Débroussaillage sélectif et fauche de la strate herbacée.....	23
Figure 11: Zone 2 - Débroussaillage sélectif de la strate arbustive.....	24
Figure 12: Zone 2 - Stockage des rémanents au pied des arbres.....	24
Figure 13: Localisation des entités concernées par le contrat Natura 2000 "Propriétaire privé" .....	25
Figure 14: Troupeau sur le coteau de la Lécune.....	25
Figure 15 : Périmètre de l'AFPL de Borrèze.....	26
Figure 16 : Périmètre de l'AFPL des coteaux Sarladais.....	27
Figure 17 : Périmètre de l'AFPL Entre Céou Et Quercy.....	27
Figure 18 : Sites concernés par la plan de relance verte en faveur du Lézard ocellé. ....	29
Figure 19 : Projet d'acquisition de parcelles CEN NA .....	30

## INDEX DES TABLEAUX

Tableau I : Fiche d'identité des 3 sites Natura 2000.....	5
Tableau II : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site « Coteaux calcaires de Borrèze » ...	7
Tableau III : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site « Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel » .....	8
Tableau IV : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site « Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou » .....	9
Tableau V : Liste des MAEC proposées dans le PAEC AQ_CCSD 2019 et 2021 .....	13
Tableau VI : Bilan des mesures engagées sur les communes des Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saintt-Vincent le-Paluel en 2021 .....	15
Tableau VII : Bilan des mesures engagées sur les communes des Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou en 2021 .....	15
Tableau VIII : Tableau de synthèse des engagements MAEC souscrits depuis 2015 .....	15
Tableau IX : Tableau de synthèse des engagements MAEC souscrits depuis 2015 .....	16
Tableau X : Tableau de synthèse des engagements MAEC souscrits depuis 2015 .....	16
Tableau XI : Intitulés des mesures souscrites et surfaces engagées par territoire .....	16

## PREAMBULE

Les trois sites Natura concernés par ce bilan d'animation, objet du présent rapport, sont situés au sein de l'entité géographique dite du Périgord Noir dans le département de la Dordogne.

Tableau I : Fiche d'identité des 3 sites Natura 2000

Nom du site	Coteaux calcaires de Borrèze	Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel	Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou
Code site	FR7200676	FR7200665	FR7200672
Superficie	415 ha	427 ha	1185 ha
Communes concernées	3 communes : Borrèze, Salignac-Eyvigues, Simeyrols	4 communes : Proissans, Sainte-Nathalène, Saint-Vincent-le-Paluel, Saint-Crépin-et-Carlucet	7 communes : Castelnaud-la-Chapelle, Cénac-et-Saint-Julien, Saint-Cybranet, Daglan, Saint-Pompon, Bouzic, Campagnac-Lès-Quercy et Veyrines de
Date de validation du DOCOB	04/11/2013	20/11/2013	05/11/2013
Date de l'arrêté préfectoral d'approbation du DOCOB	14/05/2014	14/05/2014	14/05/2014
Date de l'arrêté ministériel de désignation du site (Zone Spéciale de Conservation)	23/10/2019 modifiant l'arrêté du 22/08/2019	29/12/2016	21/06/2019 modifiant l'arrêté du 22/08/2019

En 2014, suite à l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB), les services de l'Etat, déjà maître d'ouvrage de la réalisation des 3 DOCOB concernés, ont décidé d'en maîtriser également la mise en œuvre.

Pour mener à bien cette mission d'animation, les services de l'Etat se sont attachés les services du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (antenne Dordogne) et de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne (à travers son antenne du Périgord Noir).

La première phase d'animation s'est déroulée sur une période de 12 mois allant de juin 2014 à juin 2015, ensuite les services de l'Etat ont lancé un appel d'offre pour une seconde phase d'animation de 12 mois allant de décembre 2015 à décembre 2016.

Enfin une troisième phase d'animation a été lancée pour une durée d'environ 3 ans contenant 1 tranche ferme et 2 tranches conditionnelles. La tranche ferme a débuté en décembre 2017 et s'est poursuivie jusqu'en mars 2019.

**Le présent bilan d'animation couvre la première tranche conditionnelle de la troisième phase d'animation du site Natura 2000 allant de mai 2020 à octobre 2021.**

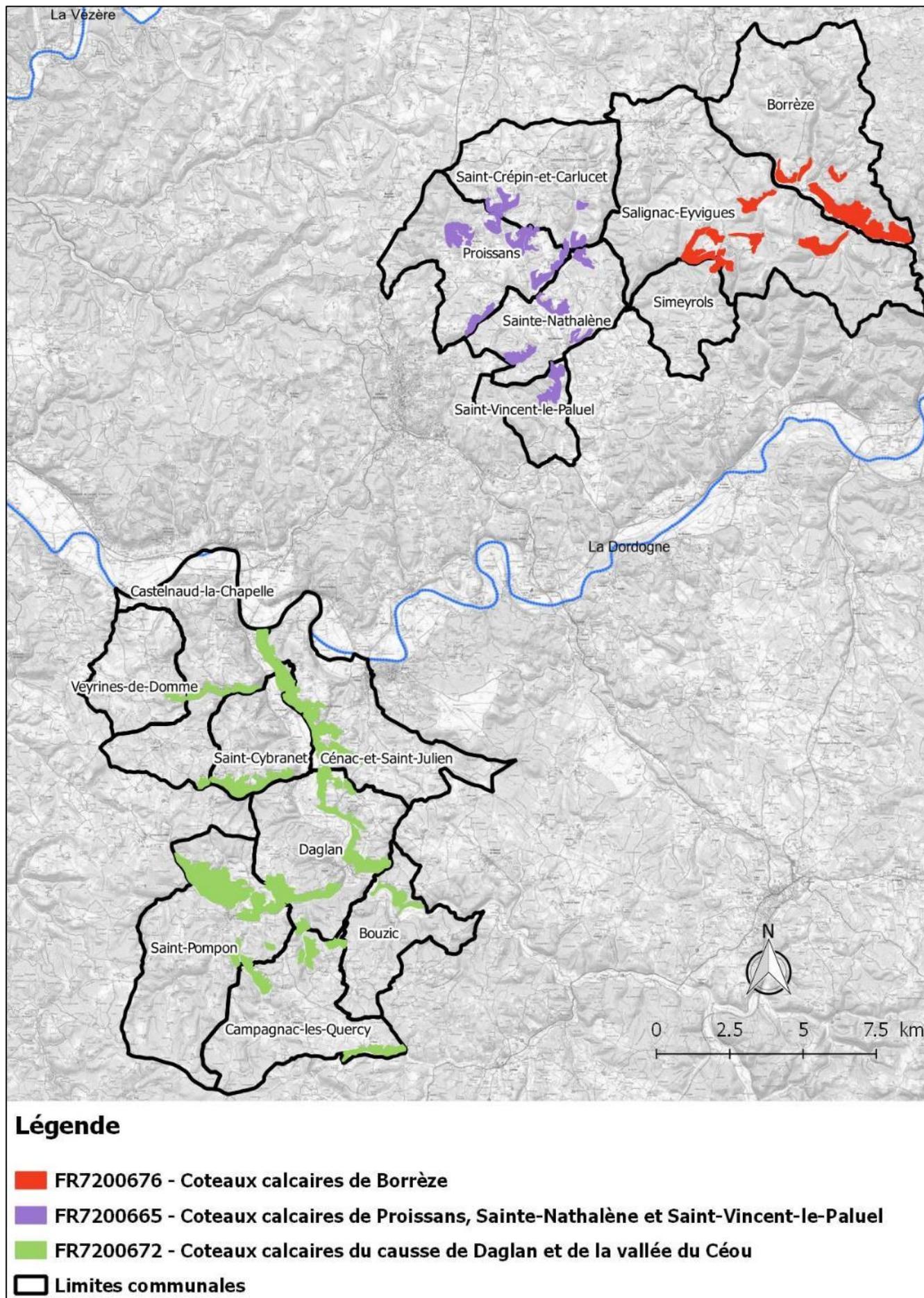


Figure 1 : Cartographie de localisation des 3 sites Natura 2000

## RAPPEL DES ENJEUX LIES AU PATRIMOINE NATUREL ET OBJECTIFS DU DOCOB

### 1. LES ENJEUX

#### 1.1. Coteaux calcaires de Borrèze

##### 1.1.1. Habitats naturels d'intérêt communautaire

La cartographie des habitats naturels réalisée en 2011 lors de l'élaboration fait état de la présence de 5 habitats d'intérêt communautaire sur le site (annexe I de la Directive « Habitat, Faune, Flore »).

La majorité des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire est occupée par des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*). Elles occupent environ 23 % du périmètre du site et représentent 66 % des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire.

Les pelouses sèches représentent l'enjeu principal du site, sans pour autant négliger les milieux d'une grande valeur patrimoniale et dont la présence est ponctuelle, généralement disséminés au sein des complexes pelousaires.

Tableau II : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site « Coteaux calcaires de Borrèze »

Habitats (Eur27)	Commentaire	Déclinaison en habitat élémentaire et intitulé
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> )	Les habitats de pelouse présentent de très forts enjeux écologiques et paysagers. Les pelouses sèches abritent une flore originale et riche avec plusieurs espèces végétales rares et menacées. Il s'agit également de milieux utilisés par de nombreuses espèces animales, notamment par les rapaces rupicoles ou les chiroptères, en tant que zone de chasse.	6210-26 Pelouses calcicoles xérophiles atlantiques et thermophiles
		6210-27 Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles
		6210-13 Pelouses calcicoles marnicoles atlantiques
		Habitat élémentaire non précisé
5130 - Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	Les formations en voile épars sont des éléments importants des systèmes agropastoraux des pelouses sèches calcicoles. Ils permettent le maintien d'une mosaïque de milieux et de paysages originaux. Les fourrés denses sont le signe d'une importante dégradation de l'état de conservation des pelouses qu'ils tendent à remplacer.	5130-2 Juniperaies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun
5110 - Formations stables xéro-thermophile à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses	Ces formations sont relativement rares et peu étendues à l'échelle du site ce qui renforce leur intérêt patrimonial et paysager. L'association de ces habitats avec des formations de pelouses forment des paysages pastoraux très originaux.	5110-3 Buxaies supra-méditerranéennes
8130 – Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Cet habitat est l'un des plus remarquables du site en raison de la présence des espèces remarquables qui le constituent, de sa grande rareté départementale et du fait qu'il correspond à une combinaison floristique qui ne semble pas avoir été décrite ailleurs en Dordogne et qui pourrait donc être propre à la zone.	Habitat élémentaire non précisé
9150 - Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	Présence ponctuelle de cet habitat sur le site, participant à la diversité des milieux secs des coteaux. Habitat relictuel remarquable en Aquitaine, d'un très grand intérêt biologique.	Habitat élémentaire non précisé

##### 1.1.2. Espèces floristiques et faunistiques

###### 1.1.2.1. Flore

Aucune espèce floristique inscrite à l'annexe II de la directive Habitats Faune Flore n'est connue sur le site.

D'autres espèces végétales à enjeu de conservation sont présentes sur le site, comme par exemple :

- La Spirée à feuilles de Millepertuis (*Spiraea hypericifolia* subsp. *obovata*)
- La Renoncule à feuilles de Cerfeuil (*Ranunculus paludosus*)
- La Crapaudine de Guillon (*Sideritis hyssopifolia* subsp. *guillonii*)

### 1.1.2.2. Faune

Concernant les lépidoptères (papillons), un cortège très intéressant en termes de patrimonialité fréquente les coteaux calcaires du site. 1 espèce d'intérêt communautaire fréquente le site : l'Azuré du Serpolet (annexe IV de la DHFF).

En terme de reptiles, le Lézard ocellé a été identifié sur le site. Il s'agit d'une espèce à très fort enjeu de conservation protégée au niveau national.

## 1.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel

### 1.2.1. Habitats naturels d'intérêt communautaire

La cartographie des habitats naturels réalisée en 2011 lors de l'élaboration fait état de la présence de 3 habitats d'intérêt communautaire sur le site (annexe I de la Directive « Habitat, Faune, Flore »).

La majorité des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire est occupée par des forêts de chênes verts. Elles occupent environ 31 % du périmètre du site et représentent 80 % des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire.

Les forêts de chênes verts l'enjeu principal du site, sans pour autant négliger les milieux d'une grande valeur patrimoniale et dont la présence est ponctuelle.

**Tableau III : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site « Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel »**

Habitats (Eur27)	Commentaire	Déclinaison en habitat élémentaire et intitulé
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> )	Sur le site, il s'agit d'un habitat localisé, de faible superficie. Les pelouses sèches abritent une flore et une faune originale et riche avec plusieurs espèces végétales rares et menacées.	6210-27 Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles Habitat élémentaire non précisé
8130 – Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Représenté de façon marginale sur le site, cet habitat est néanmoins remarquable en raison de la présence des espèces remarquables qui le constituent, de sa grande rareté départementale et	Habitat élémentaire non précisé
9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Il s'agit de l'habitat le plus représenté sur le site qui peut présenter des stations botaniques d'espèces méditerranéennes rares au sein du domaine atlantique. Ces milieux offrent des zones de refuge, de nourrissage et de repos pour un grand nombre d'espèces. Les forêts jouent un rôle essentiel de stabilité des versants soumis à l'érosion	9340-10 Yeuseraies aquitaines Habitat élémentaire non précisé

### 1.2.2. Espèces floristiques et faunistiques

#### 1.2.2.1. Flore

Aucune espèce floristique inscrite à l'annexe II de la directive Habitats Faune Flore n'est connue sur le site.

#### 1.2.2.2. Faune

Aucune espèce floristique inscrite à l'annexe II de la directive Habitats Faune Flore n'est connue sur le site.

### 1.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

#### 1.3.1. Habitats naturels d'intérêt communautaire

La cartographie des habitats naturels réalisée en 2011 lors de l'élaboration fait état de la présence de 6 habitats d'intérêt communautaire sur le site (annexe I de la Directive « Habitat, Faune, Flore »).

La majorité des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire est occupée par des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) souvent en mosaïque avec des formations à *Juniperus communis* (Genévrier commun). Les pelouses sèches occupent environ 19 % du périmètre du site quand les formations à *Juniperus communis* en occupent 17 %. Ces 2 formations représentent 95 % des surfaces d'habitat d'intérêt communautaire.

Les pelouses sèches représentent l'enjeu principal du site, sans pour autant négliger les milieux d'une grande valeur patrimoniale et dont la présence est ponctuelle, généralement disséminés au sein des complexes pelousaires.

Tableau IV : Liste des habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site « Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou »

Habitats (Eur27)	Commentaire	Déclinaison en habitat élémentaire et intitulé
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> )	Les habitats de pelouse présentent de très forts enjeux écologiques et paysagers. Les pelouses sèches abritent une flore originale et riche avec plusieurs espèces végétales rares et menacées. Il s'agit également de milieux utilisés par de nombreuses espèces animales, notamment par les rapaces rupicoles ou les chiroptères, en tant que zone de chasse.	6210-26 Pelouses calcicoles xérophiles atlantiques et thermophiles
		6210-27 Pelouses calcicoles xéromarnicoles atlantiques et thermophiles
		6210-13 Pelouses calcicoles marnicoles atlantiques
		6210-8 Pelouses calcicoles sur calcaires tendres des mésos climats froids
		Habitat élémentaire non précisé
6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	Cet habitat n'est pas directement lié à la dynamique évolutive des milieux thermophiles des coteaux de la Vézère, objet de la présente étude. Il peut être utilisé par les rapaces en tant que territoire de chasse.	Habitat élémentaire non précisé
5130 - Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	Les formations en voile épars sont des éléments importants des systèmes agropastoraux des pelouses sèches calcicoles. Ils permettent le maintien d'une mosaïque de milieux et de paysages originaux. Les fourrés denses sont le signe d'une importante dégradation de l'état de conservation des pelouses qu'ils tendent à remplacer.	5131-2 Juniperaies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun
5110 - Formations stables xéro-thermophile à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses	Ces formations sont relativement rares et peu étendues à l'échelle du site ce qui renforce leur intérêt patrimonial et paysager. L'association de ces habitats avec des formations de pelouses forment des paysages pastoraux très originaux.	5110-3 Buxaies supra-méditerranéennes
8130 – Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Représenté de façon marginale sur le site, cet habitat est néanmoins remarquable en raison de la présence des espèces remarquables qui le constituent, de sa grande rareté départementale	Habitat élémentaire non précisé
9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Il s'agit d'un habitat localisé, de faible superficie et qui peut présenter des stations botaniques d'espèces méditerranéennes rares au sein du domaine atlantique. Il a également un grand intérêt dans les forêts, fruticées, pelouses, ... des zones de coteaux.	Habitat élémentaire non précisé

### 1.3.2. Espèces floristiques et faunistiques

#### 1.3.2.1. Flore

Aucune espèce floristique inscrite à l'annexe II de la directive Habitats Faune Flore n'est connue sur le site.

D'autres espèces végétales à enjeu de conservation sont présentes sur le site, comme par exemple :

- La Leuzée en cône (*Rhaponticum coniferum*)
- La Laitue vivace (*Lactuca perennis*)
- L'Orpin sediforme (*Sedum sediforme*)

#### 1.3.2.2. Faune

Concernant les lépidoptères (papillons), un cortège très intéressant en termes de patrimonialité fréquente les coteaux calcaires du site. 3 espèces d'intérêt communautaire fréquentent le site : Damier de la succise (annexe II de la DHFF), le Cuivré des marais (annexe II de la DHFF), l'Azuré du Serpolet (annexe IV de la DHFF).

Les différentes phases de prospection menées lors de la réalisation du DOCOB au sein de la zone d'étude ont permis de recenser 2 espèces de chauves-souris inscrites à l'annexe II de la DHFF :

- le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

De plus, la découverte d'un gîte de reproduction dans des anciens fours à chaux sur la commune de Domme, comprenant plus d'un millier d'individus (**Rhinolophe euryale, Grand rhinolophe et Murin à oreilles échanquées**), a accentué les enjeux du site. L'ancien four à chaux de Domme constitue donc un **site d'intérêt national** selon les critères d'évaluation retenus dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur des chiroptères 2009–2013. Une étude de leurs territoires de chasse a été réalisée en 2012 par le CEN Nouvelle-Aquitaine, avec l'analyse des territoires de chasse du Rhinolophe euryale et des propositions de mesures favorables à l'espèce et à la conservation de ses territoires de chasse.

En termes de reptiles, le lézard ocellé a été identifié sur le site. Il s'agit d'une espèce à très fort enjeu de conservation protégée au niveau national.

## 2. LES OBJECTIFS

Pour répondre aux enjeux des sites, plusieurs objectifs à long termes ont été définis lors de l'élaboration des Docob. Ils sont déclinés en objectifs opérationnels à travers 3 programmes d'actions synthétisés ci-après.

Compte tenu des caractéristiques des 3 sites, les programmes d'action proposés sont très proches, voire identiques pour les sites des Coteaux calcaires de Borrèze et les Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel.

### 2.1. Coteaux calcaires de Borrèze

<b>O<sub>1</sub></b>	<b>Conserver les habitats d'intérêt communautaire</b>
O <sub>11</sub>	Restaurer et/ou maintenir les habitats d'intérêt communautaire ouverts ou semi-ouverts
O <sub>12</sub>	Conserver les boisements d'intérêt communautaire
<b>O<sub>2</sub></b>	<b>Améliorer les connaissances, mettre en place le suivi et évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces à enjeux</b>
O <sub>21</sub>	Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces
O <sub>22</sub>	Organiser le suivi du site et évaluer l'efficacité des actions de gestion mise en œuvre
<b>O<sub>3</sub></b>	<b>Communiquer et animer le DOCOB</b>
O <sub>31</sub>	Valoriser, communiquer, sensibiliser
O <sub>32</sub>	Animer l'application du Document d'Objectifs

## 2.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel

<b>O<sub>1</sub></b>	<b>Conserver les habitats d'intérêt communautaire</b>
O <sub>11</sub>	Conserver les boisements d'intérêt communautaire
O <sub>12</sub>	Restaurer et/ou maintenir les habitats d'intérêt communautaire ouverts ou semi-ouverts
<b>O<sub>2</sub></b>	<b>Améliorer les connaissances, mettre en place le suivi et évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces à enjeux</b>
O <sub>21</sub>	Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces
O <sub>22</sub>	Organiser le suivi du site et évaluer l'efficacité des actions de gestion mise en œuvre
<b>O<sub>3</sub></b>	<b>Communiquer et animer le DOCOB</b>
O <sub>31</sub>	Valoriser, communiquer, sensibiliser
O <sub>32</sub>	Animer l'application du Document d'Objectifs

## 2.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

<b>O<sub>1</sub></b>	<b>Conserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire</b>
O <sub>11</sub>	Restaurer et/ou maintenir les habitats d'intérêt communautaire ouverts ou semi-ouverts
O <sub>12</sub>	Conserver les boisements d'intérêt communautaire
O <sub>13</sub>	Conserver et favoriser les espèces d'intérêt communautaire
<b>O<sub>2</sub></b>	<b>Mettre en place le suivi et évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces à enjeux</b>
O <sub>21</sub>	Améliorer les connaissances et organiser le suivi du site
<b>O<sub>3</sub></b>	<b>Communiquer et animer le DOCOB</b>
O <sub>31</sub>	Valoriser, communiquer, sensibiliser
O <sub>32</sub>	Animer l'application du Document d'Objectifs

---

## ANIMATION REALISEE SUR LE SITE

### 1. PHASE D'APPROPRIATION DU DOCOB

Sur les 3 sites concernés, les agents du CEN Nouvelle-Aquitaine et de Chambre d'agriculture pressentis pour la mise en œuvre de l'animation ont collaboré ensemble pour la réalisation des DOCOBs et ont mis en œuvre les deux premières phases d'animation ; cette phase d'appropriation du DOCOB est donc sans objet.

### 2. INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MESURES DE GESTION

#### 2.1. Site Internet

Un site internet dédié aux 3 sites Natura 2000 a été réalisé en 2015, il est accessible à l'adresse suivante : <http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/coteaux-perigourdins/>

Il a fait l'objet de quelques modifications et d'actualisation de son contenu. Il semblerait opportun pour les futures tranches d'animation de prévoir une refonte de ce site internet.

#### 2.2. Réunions d'information auprès des communes

Des **rencontres bilatérales** entre les communes (maires et secrétaires de mairie) et les animateurs de site étaient prévues pour les 7 communes concernées par les sites Natura « **Coteaux calcaires de Borrèze** » et « **Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel** ».

Ces entretiens devaient permettre d'aborder plusieurs points :

- Présentation de la démarche et du dispositif Natura 2000 ;
- Présentation des enjeux biodiversité, des outils de gestion ;
- Echanges sur les projets de la commune pouvant être en lien avec Natura 2000 ;
- Echanges sur les potentialités de contractualisation (MAEC, Contrat Natura 2000).

Initialement les animateurs avaient pour objectif de rencontrer les élus des communes en avril 2020, une fois les élections municipales de mars 2020 terminées. Cependant le contexte particulier de l'année 2020 (confinements) et le report du 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales n'a pas permis de mener à bien ces rencontres.

Les structures animatrices n'ont pas été en mesure de réaliser ces entretiens à ce jour.

### 3. PHASE DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

#### 3.1. Projet agro-environnemental (PAE)

Dans le cadre de la programmation FEADER 2014-2020, chaque année la région Nouvelle Aquitaine lance un appel à projet pour des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques proposant des mesures agro-environnementales à mettre en œuvre sur des territoires à enjeu. Le PAEC, porté par un opérateur local, doit reposer sur un diagnostic des enjeux environnementaux et agricoles du territoire. Il définit la liste des MAEC mobilisables (cahier des charges proposés sur le territoire), il liste les actions complémentaires aux MAEC à mettre en œuvre (animation, investissements, diagnostics...), il précise des modalités de suivi et d'évaluation ainsi que des modalités de poursuite des actions au-delà de la période du projet.

Les 3 sites Natura 2000 de coteaux périgourdiens sont inclus dans la zone pastorale de Dordogne et dans le PAEC nommé « PAEC des Coteaux calcaires du Sud-Dordogne – PAEC\_CCSD » mis en œuvre à partir 2015. L'opérateur est la Chambre d'agriculture 24 en partenariat avec le CEN Nouvelle Aquitaine. Les enjeux principaux découlent de la déprise agricole et de la baisse des effectifs pâturant ; ils sont les suivants :

- La fermeture des milieux qui banalise les paysages et renforce les risques d'incendie (enjeu lié à la zone pastorale)
- La perte de biodiversité, notamment sur les pelouses et landes calcicoles (enjeu lié aux sites Natura 2000)
- La présence d'un gîte à chauves-souris d'importance internationale sur la commune de Domme, dont l'aire d'alimentation recouvre une grande partie du site Natura 2000 des coteaux calcaires de Daglan et de la vallée du Céou.

Chaque année le PAEC est réajusté pour répondre aux objectifs définis par la région (devenue Nouvelle Aquitaine) tout en s'adaptant aux enjeux du territoire. Il intègre un bilan de l'année précédente et des prévisions de nouvelles contractualisations.

En décembre 2019, la Région Nouvelle Aquitaine a lancé comme chaque année un appel à projets PAEC pour la campagne PAC 2020, et l'opérateur Chambre d'agriculture a répondu en proposant de nouvelles contractualisations pour le territoire des Coteaux Calcaires du Sud Dordogne. Toutefois, en raison de l'enveloppe budgétaire restreinte et de la volonté de prolonger d'une année les contrats engagés en 2015 (terme échu), la Commission régionale agro-environnementale n'a ouvert à de nouvelles MAEC que les territoires à enjeu « Eau » pour des mesures co-financées par les Agences de l'Eau.

Pour la campagne 2021, l'appel à projets PAEC a été lancé en novembre 2020. L'opérateur Chambre d'agriculture a répondu en proposant des nouvelles contractualisations pour le territoire des Coteaux Calcaires du Sud Dordogne, pour une liste de mesures identique à celles proposées en 2015 - 2016 et 2019.

Tableau V : Liste des MAEC proposées dans le PAEC AQ\_CCSD 2019 et 2021

Mesures PAEC 2021 = mesures 2015 - 2016 - 2019			
Code (RR_TTTT_MAEC)	Intitulé complet de la mesure	Opérations mobilisées	Montant (€/ha)
AQ_CCSD_SHP1	Opération individuelle systèmes herbagers et pastoraux - maintien	MAEC SHP Ind.	58.29
AQ_CCSD_HE01	Milieux ouverts - maintien de l'ouverture par gestion pastorale	HERBE_09	75.44
AQ_CCSD_HE06	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j)	HERBE_06 (20 j.)	120,86
AQ_CCSD_HE07	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j) avec absence de fertilisation	HERBE_06 (20 j.) + HERBE_03	165,32
AQ_CCSD_HE08	Conversion de terres arables en prairies avec absence de fertilisation	COUVER06 + HERBE_03	399.69
AQ_CCSD_VE03	Absence de traitements phytosanitaires de synthèse en vergers	PHYTO_03 VE	368,50

La 3<sup>ème</sup> tranche d'animation a concerné les phases suivantes :

- Novembre - décembre 2020 : Réponse à l'appel à projets PAEC pour la campagne 2021,
- Avril - mai 2021 : Information – sensibilisation – diagnostics et plans de gestion MAEC pour de nouveaux engagements MAEC,
- De juin à août 2021 : Actualisation des diagnostics et des plans de gestion pour les contrats échus (démarrés en 2015 ou 2016) et reconduits en 2021.

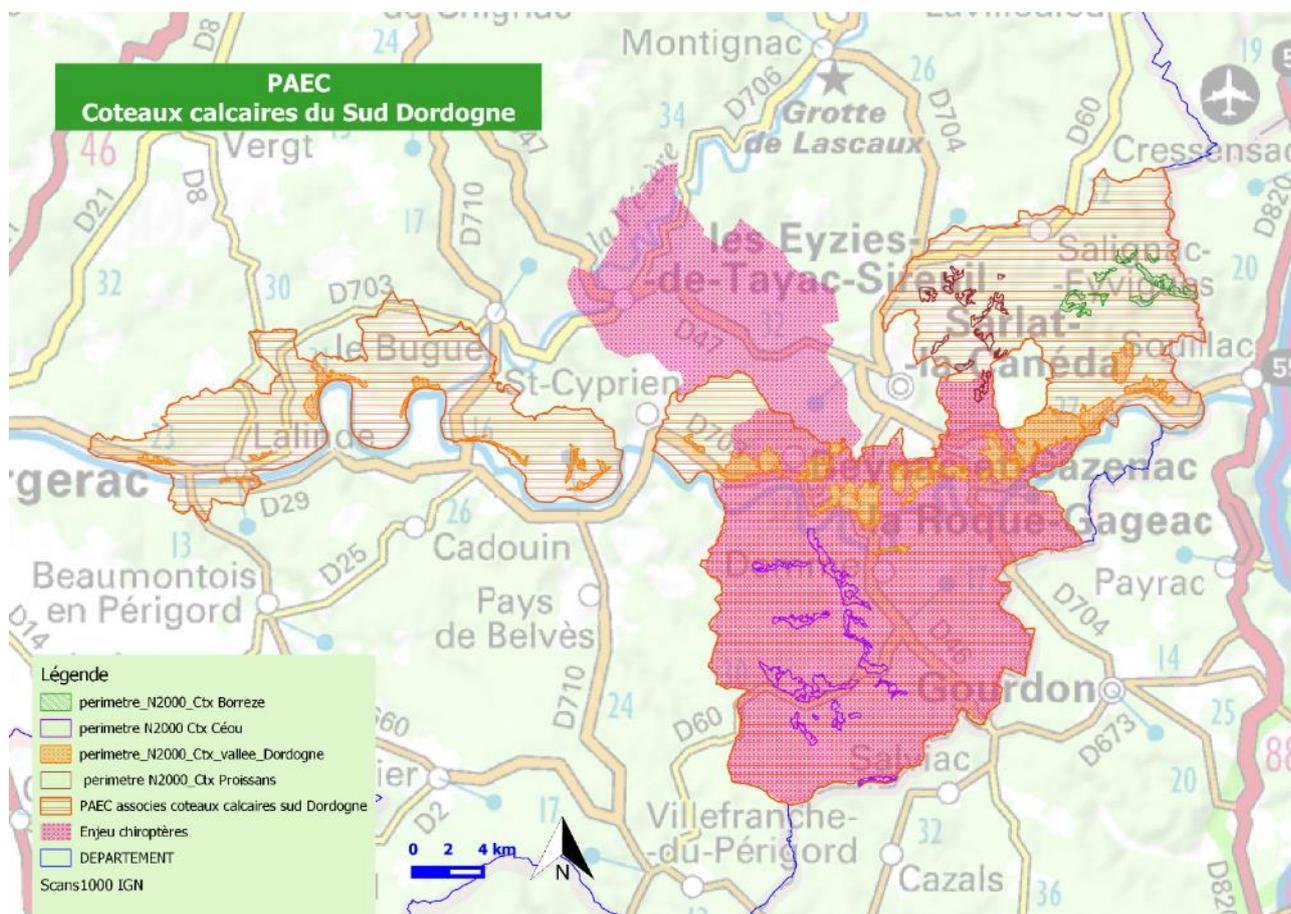


Figure 2 : Périmètre des sites Natura 2000 et du PAEC CCSD

### 3.2. Information Communication sur le PAEC

Pour la campagne 2021, la communication s'est déroulée comme suit :

- Information auprès de l'ensemble des agriculteurs adhérents au CrDA, via notre journal « l'Agriculteur du Périgord Noir »
- Une communication lors d'une réunion d'information PAC auprès des agriculteurs du Périgord Noir
- Des rencontres individuelles avec des éleveurs sur le terrain. 3 exploitants agricoles nous ont contactés dans le périmètre PAEC AQ\_CCSD pour vérifier la faisabilité d'un engagement MAEC sur leur exploitation.

### 3.3. Bilan des contrats MAEC engagés en 2021

3 nouveaux diagnostics individuels ont été réalisés pour l'ensemble des 3 sites, pour 2 nouveaux contrats engagés.

D'autre part les contrats engagés en 2015 et 2016 (terme échu) ont pu être reconduits pour une année supplémentaire. Pour ce faire, les diagnostics parcellaires pour les surfaces réengagées en retard de fauche ont dû être actualisés afin de satisfaire aux exigences des cahiers des charges de la mesure : 1 diagnostic a été actualisé.

### 3.3.1. Coteaux calcaires de Borrèze

Un diagnostic MAEC a été réalisé pour le site des coteaux calcaires de Borrèze, pour des parcelles de pelouses sèches et bois pâturés (45 ha) dans le périmètre de l'AFPL de Borrèze. Le contrat MAEC n'a pas été engagé, car l'intégration des bois pâturés dans le dossier PAC de l'éleveur abaissait son taux de chargement et le pénalisait sur d'autres aides PAC.

### 3.3.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel

Tableau VI : Bilan des mesures engagées sur les communes des Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saintt-Vincent le-Paluel en 2021

PAEC	Engagement	Raison sociale	Commune siège	Surface totale	SHP1	HE01	HE07	HE08
AQ_CCSD	2021	BAUGE Sébastien	SAINTE NATHALENE	40,70	40,70			

### 3.3.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

Tableau VII : Bilan des mesures engagées sur les communes des Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou en 2021

PAEC	Engagement	Raison sociale	Commune siège	Surface totale	SHP1	HE01	HE07	HE08
AQ_CCSD	2021	EARL DE SAN TORRINES	VEYRINES DE DOMME	75,20		54,60		
AQ_CCSD	2015 et 2021	MIANES Alexandre	SAINTE MARTIAL DE NABIRAT				13	
	actualisation du diagnostic réalisé en 2015							

## 3.4. Elaboration de plans de gestion Pastoraux

1 nouveau plan de gestion pastoral a été établi en 2021 pour l'EARL de SAN TORRINES (Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou) engagée en MAEC « maintien de l'ouverture par gestion pastorale – AQ\_CCSD\_HE01 » afin de diagnostiquer le milieu et d'établir des préconisations de gestion adaptées.

Par ailleurs, pour satisfaire au cahier des charges de la mesure AQ\_CCSD\_HE01 (gestion pastorale) pour les bénéficiaires souhaitant reconduire leur contrat en 2021 (contrats engagés initialement en 2015 ou 2016), une actualisation des plans de gestion pastoraux était nécessaire. 10 plans de gestion pastoraux ont été actualisés pendant le début de l'été 2021 :

- 8 concernant le site Natura 2000 des Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou
- 1 concernant le site des Coteaux calcaires de Borrèze
- 1 concernant le site des Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel.

## 3.5. Bilan des contractualisations MAEC sur 5 ans

### 3.5.1. Coteaux calcaires de Borrèze

Tableau VIII : Tableau de synthèse des engagements MAEC souscrits depuis 2015

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Nbr de diagnostics réalisés	3	1	2	1	2	PAEC non ouvert	1	10
Nbr contrats MAEC engagés	3	1	2	1	1		0	8
Durée engagement	7 ans	6 ans	5 ans	5 ans	5 ans			
surf correspondante estimée (ha)	50	7	55	17	36			165
<b>Volume financier estimé pour la durée d'engagement</b>	<b>25 844 €</b>	<b>2 595 €</b>	<b>23 611 €</b>	<b>6 299 €</b>	<b>13 752 €</b>			<b>0 €</b>

### 3.5.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel

Tableau IX : Tableau de synthèse des engagements MAEC souscrits depuis 2015

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Nbr de diagnostics réalisés	1	3	2	0	1	PAEC Non ouvert	1	8
Nbr contrats MAEC engagés	0	3	2	0	1		1	7
Durée engagement	7 ans	6 ans	5 ans	5 ans	5 ans		1 an	
surf correspondante estimée (ha)	0	105	36	0	50		23	214
<b>Volume financier estimé pour la durée d'engagement</b>	<b>0 €</b>	<b>36 610 €</b>	<b>13 764 €</b>	<b>0 €</b>	<b>14 453 €</b>		<b>1 341 €</b>	<b>66 168 €</b>

### 3.5.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

Tableau X : Tableau de synthèse des engagements MAEC souscrits depuis 2015

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Nbr de diagnostics réalisés	12	6	1	2	1	PAEC Non ouvert	1	23
Nbr contrats MAEC engagés	9	4	1	2	0		1	17
Durée engagement	7 ans	6 ans	5 ans	5 ans	5 ans		1 an	
surf correspondante estimée (ha)	417	83	42	27	0		93	662
<b>Volume financier estimé pour la durée d'engagement</b>	<b>251 153 €</b>	<b>62 770 €</b>	<b>15 879 €</b>	<b>11 128 €</b>	<b>0 €</b>		<b>5 280 €</b>	<b>346 210 €</b>

### 3.5.4. Synthèse pour les 3 sites Natura 2000

Au total, 41 diagnostics initiaux ont été réalisés au cours des 7 années (dont 1 année blanche) de mise en œuvre du Programme Agro-Environnemental et Climatique AQ\_CCSD sur les communes des 3 sites Natura 2000 concernés ; 8 d'entre eux sont communs aux sites des Coteaux calcaires de Borrèze et des coteaux calcaires de Proissans géographiquement proches. **27 exploitations sont engagées en MAEC sur l'ensemble des 3 sites Natura 2000 et 2 avenants ont été réalisés.**

Tableau XI : Intitulés des mesures souscrites et surfaces engagées par territoire

Code de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant / ha / an	Surface engagées entre 2015 et 2021 -			
			Ctx Borrèze	Ctx Proissans	Ctx Céou	TOTAL
AQ_CCSD_SHP1	Mesure systèmes herbagers et pastoraux individuelle	58,33 €	66	194	335	594
AQ_CCSD_HE01	Milieus ouverts - Maintien de l'ouverture par gestion pastorale	75,44 €	120	60	372	552
AQ_CCSD_HE06	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j)	120,86 €			14	14
AQ_CCSD_HE07	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j) avec absence de fertilisation	165,32 €			10	10
AQ_CCSD_HE08	Conversion de terres arables en prairies avec absence de fertilisation	381,21 €			6	6
AQ_CCSD_VE03	Absence de traitements phytosanitaires de synthèse sur les vergers	368,50 €			11	11
<b>SURFACE TOTALE ENGAGÉE EN MAEC</b>			<b>168</b>	<b>214</b>	<b>662</b>	<b>1044</b>

40 ha sont engagés dans des mesures visant spécifiquement à préserver les Habitats d'Intérêt Communautaires de pelouses sèches ainsi que les habitats d'espèces (chiroptères), par des retards de fauche, la conversion de terres arables en prairies et la suppression des traitements phytosanitaires de synthèse en vergers.

D'autre part, 968 ha sont engagées en mesure systèmes herbagers et pastoraux et/ou en gestion pastorale, visant à réinvestir des parcelles embroussaillées et/ou boisées par une gestion extensive, pour limiter la fermeture des milieux en zone de déprise agricole. Ces mesures ont une incidence forte sur les habitats d'intérêt communautaires des coteaux très menacés par la fermeture qui tend à banaliser les milieux et à réduire la biodiversité associée. De nombreuses surfaces sont engagées aux abords immédiats des 3 sites Natura 2000 et près de 5% sont localisées au sein des sites :

- 25 ha dans le site Natura 2000 des Coteaux calcaires de Borrèze
- 8 ha dans le site Natura 2000 des Coteaux calcaires de Proissans, Sainte Nathalène et Saint Vincent Le Paluel
- 11 ha dans le site Natura 2000 Coteaux calcaires des causses de Daglan et de la vallée du Céou.

Ce bilan est réalisé sur la base des diagnostics, et ne tient pas compte des modifications qui ont pu intervenir après engagement PAC (retrait de certaines parcelles à la demande de l'agriculteur ou suite à l'instruction du dossier).

Le programme de MAEC a été très largement souscrit sur les communes des Coteaux calcaires du causse de Daglan et la vallée du Céou, avec un impact significatif pour le territoire en termes de gestion des milieux et de dynamique locale.

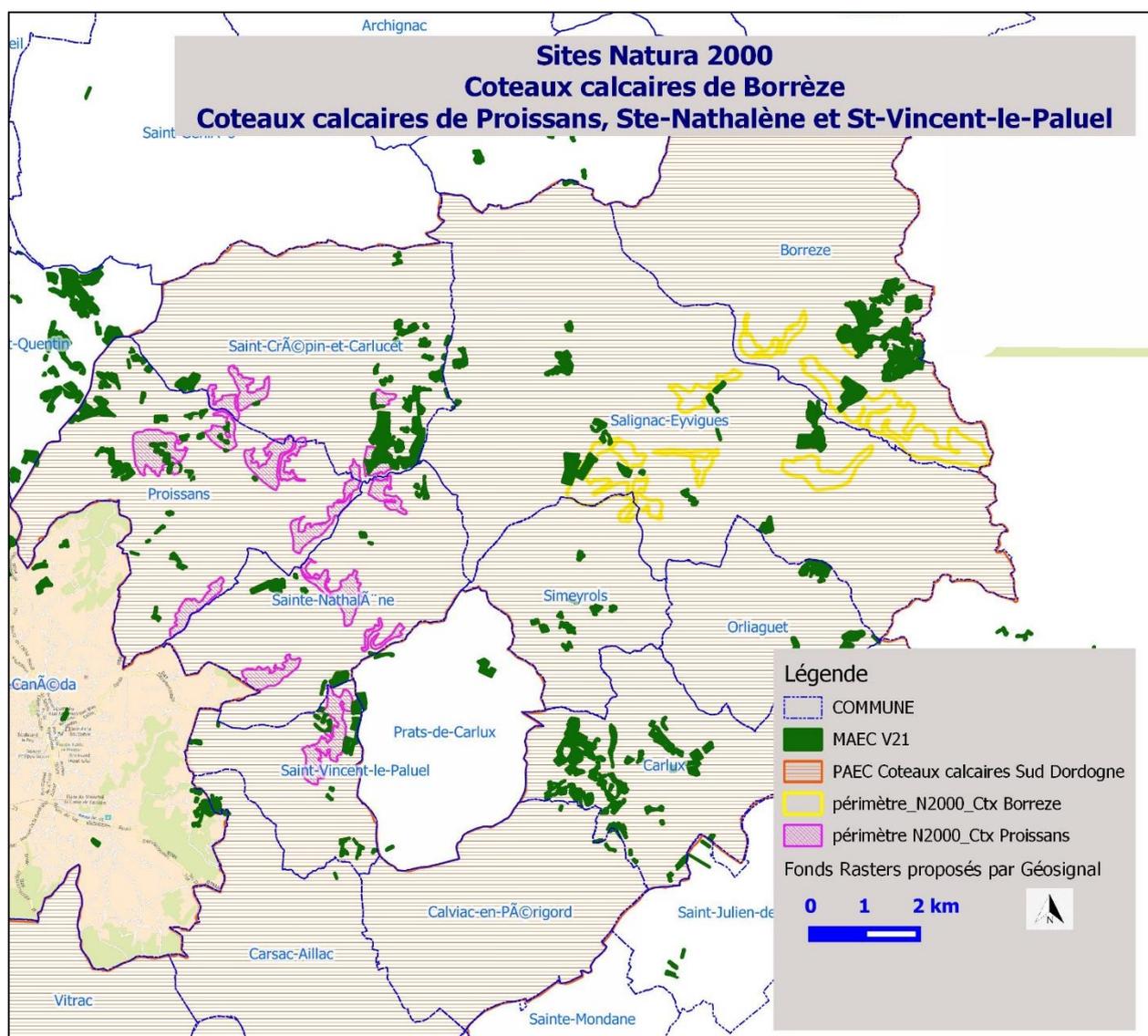


Figure 3 : Localisation des MAEC engagées sur les communes des sites Natura 2000 et du PAEC CCSD (1)

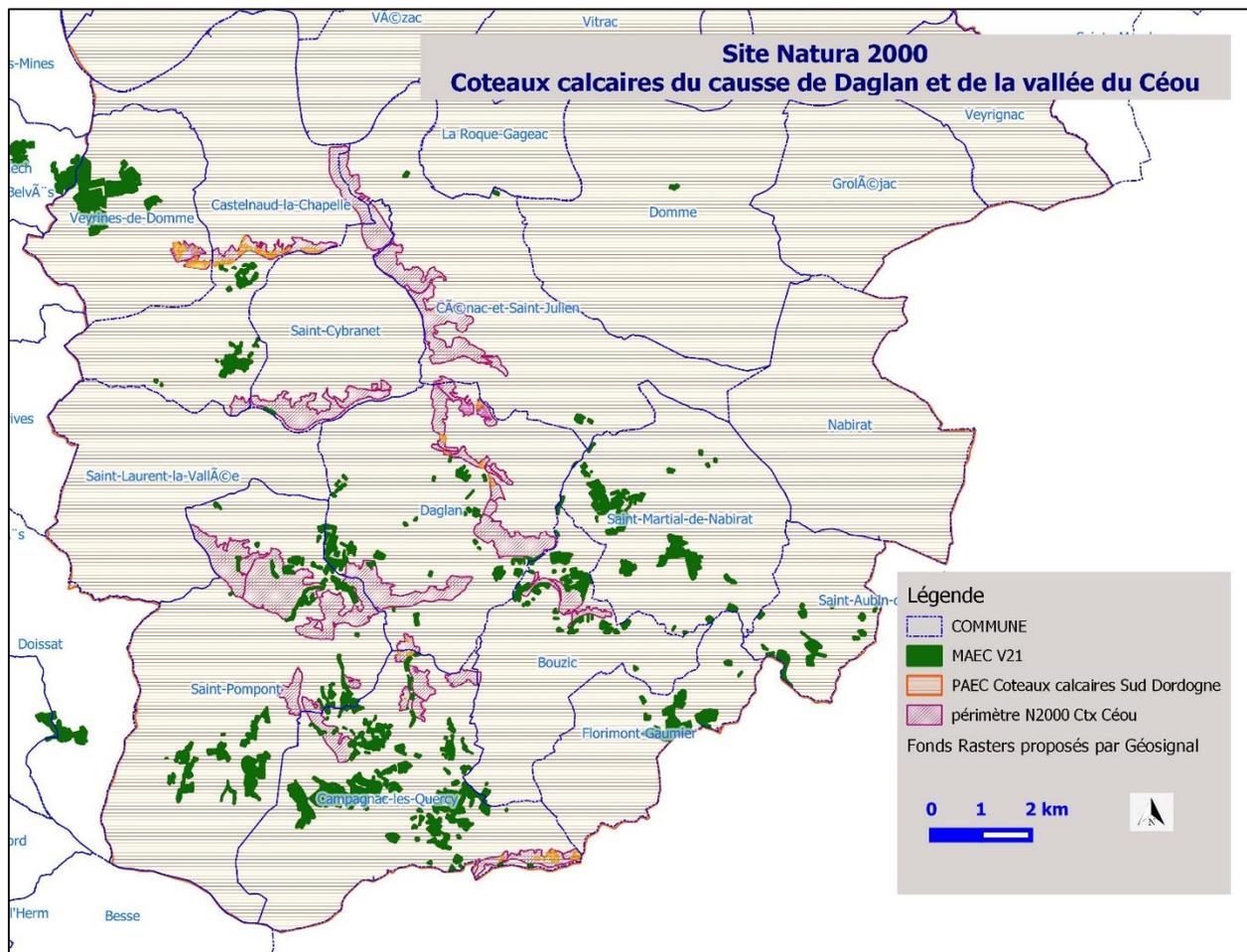


Figure 4 : Localisation des MAEC engagées sur les communes des sites Natura 2000 et du PAEC CCSD (2)

## 4. PHASE DE MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS « FORESTIERS » ET « NI AGRICOLES NI FORESTIERS »

### 4.1. Identification des propriétaires, exploitants et ayant droit

Pendant la première phase d'animation 2014-2015, une base de données SIG (Système d'Information Géographique) a été formalisée (parcellaire, références cadastrales, noms et adresses des propriétaires) pour l'ensemble des parcelles incluses en totalité ou en partie dans les périmètres de site Natura 2000. Cette phase est donc **sans objet**.

### 4.2. Prise de contact avec les propriétaires et ayants droits

Au cours de l'animation, les animateurs du site ont été informés par les services de l'Etat du calendrier (étapes et échéances) des contrats Natura 2000 pour l'année 2021 :

- Envoi projet de contrat N2000 à la DREAL NA / DDT24 : avant le 26/02/2021
- Réponse du comité de priorisation : fin 03/2021
- Dépôt des dossiers complets en DDT : avant le 31/05/2021
- Engagement des contrats avant le 31/12/2021
- Dernières demandes de paiement le 31/01/2025

#### 4.2.1. Coteaux calcaires de Borrèze

Dans l'objectif de faire émerger un nouveau contrat Natura 2000 sur le site, 7 propriétaires de parcelles situées sur le site ont été contactés :

- 6 sur la commune de Borrèze ;
- 1 sur la commune de Salignac-Eyvigues.

Aucun n'a souhaité s'engager dans un contrat Natura 2000. Néanmoins ces contacts ont permis de lancer une dynamique d'acquisition foncière par le CEN sur le site Natura 2000.

#### 4.2.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-le-Paluel

Pas de nouvelles prises de contact avec des propriétaires.

#### 4.2.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

Une propriétaire a été contactée sur la commune de Saint Pompon. Sensibilisée aux enjeux du site, elle n'a toutefois pas souhaité s'engager dans la démarche Natura 2000.

## 4.3. Diagnostic des parcelles

### 4.3.1. Coteaux calcaires de Borrèze

Sans objet

### 4.3.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel

Sans objet

### 4.3.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

Sans objet

## 4.4. Proposition de contrat et aide au montage de dossier

### 4.4.1. Coteaux calcaires de Borrèze

Le contrat Natura 2000 porté par l'AFPL de Borrèze arrive à échéance en cette fin d'année 2021. Le 10/09/2021 une réunion a été organisée en présence des animateurs du site, des services de la DDT, des membres du bureau de l'AFPL et des éleveurs afin de discuter et d'échanger sur les possibilités de poursuivre l'action engagé ces 5

dernières années. Une demande de financement d'un nouveau contrat Natura 2000 sera réalisée l'année prochaine dans la lignée de celui qui se termine.

#### 4.4.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel

Sans objet

#### 4.4.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

Sans objet.

### 4.5. Suivi de l'instruction des dossiers

#### 4.5.1. Coteaux calcaires de Borrèze

Sans objet

#### 4.5.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel

Sans objet

#### 4.5.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

Sans objet

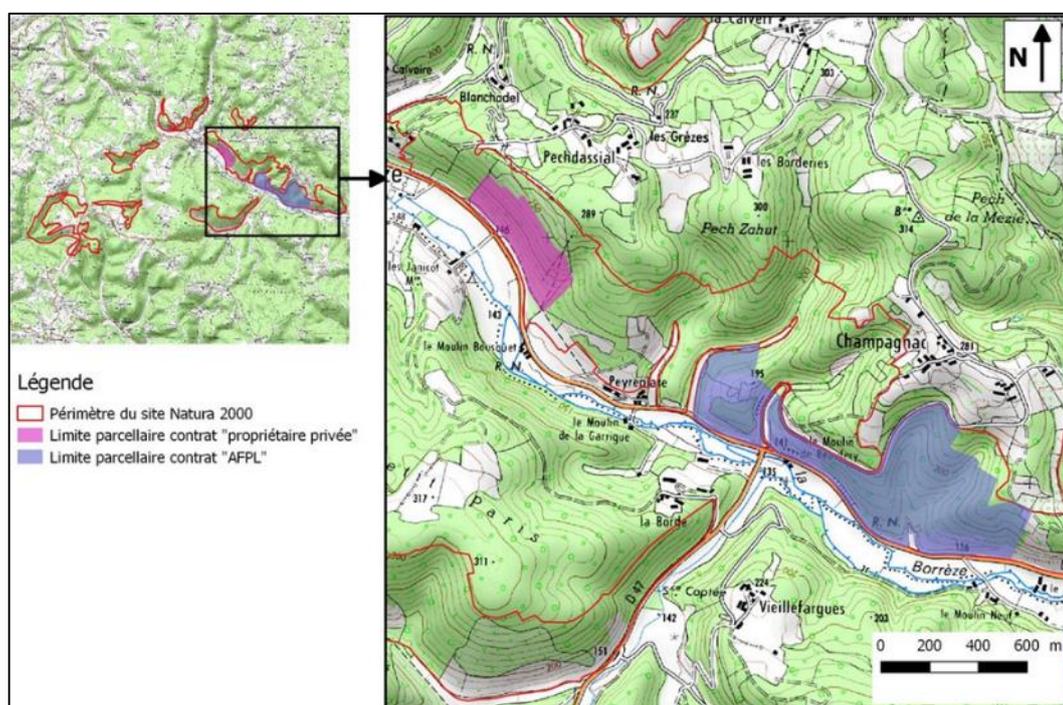
### 4.6. Aide à la mise en œuvre technique des actions et suivi technique, administratif et financier

#### 4.6.1. Coteaux calcaires de Borrèze

Deux contrats sont en cours sur le site. Ils concernent des actions de restauration et d'entretien de pelouses calcicoles et habitats associés avec remise en place de pâturage.

Les bénéficiaires de ces contrats sont :

- un propriétaire privé : sur 2 parcelles représentant près de 8,5 hectares d'un seul tenant ;
- l'AFPL de Borrèze : sur 35 parcelles représentant environ 38,7 hectares répartis sur deux îlots.



#### 4.6.1.1. Contrat – AFPL de Borrèze

En 2020 et 2021, ce contrat Natura 2000 a concerné la poursuite de l'action de gestion des milieux par pâturage ovin. Les opérations de pâturage ont eu lieu :

- en 2020 : entre 25/06/2020 et le 09/11/2020 sur 2 périodes différentes ;
- en 2021 : entre le 06/07/2021 et le 04/10/2021 sur 2 périodes différentes.



Figure 6 : Troupeau sur les coteaux de Borrèze (contrat AFPL de Borrèze)

Chaque année, des échanges préalables à la mise en œuvre du pâturage ont eu lieu avec le bénéficiaire du contrat et l'éleveur. Les modalités de gestion par pâturage ont été discutées (périodes, parcs, localisation, ...). Des échanges réguliers avec l'éleveur et l'AFPL sont maintenus tout au long de l'opération. Les animateurs apportent un appui administratif pour la bonne complétion du CERFA de demande de paiement. Annuellement à la fin des opérations d'entretien par pâturage, un bilan des interventions est réalisé avec l'AFPL et l'éleveur.

Les cahiers de pâturage et les cartographies des secteurs pâturés en 2020 et 2021 sont consultables en annexe 1.

#### 4.6.1.2. Contrat – Propriétaire privé

En 2021, suite aux travaux de mise en place d'équipements pastoraux réalisés en 2019, la poursuite du contrat Natura 2000 a concerné la mise en œuvre d'une gestion des milieux par pâturage.

Les opérations de pâturage ont eu lieu :

- en 2021 : des brebis pâturent le site depuis le 26/08/2021.

Le cahier de pâturage 2021 est consultable en annexe 2.



Figure 7 : Ovins sur les coteaux de Borrèze (contrat propriétaire privé)

#### 4.6.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel

Sans objet

#### 4.6.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

Deux contrats sont en cours sur le site. Ils concernent des actions de restauration et d'entretien de pelouses calcicoles et habitats associés par entretien mécanique ou mise en place de pâturage ovin.

Les bénéficiaires de ces contrats sont :

- un propriétaire privé : sur 2 parcelles représentant près de 14 hectares d'un seul tenant ;
- la commune de Saint Pompon (contrat porté par le CEN NA) : sur 5 parcelles représentant environ 3.4 hectares répartis en deux ilots.

##### 4.6.3.1. Contrat – CEN NA (parcelles communales de Saint Pompon)

La carte ci-dessous présente la localisation des parcelles concernées par le contrat Natura 2000. Il s'agit d'un contrat Natura 2000 de restauration et d'entretien de pelouses calcicoles par des opérations mécaniques.

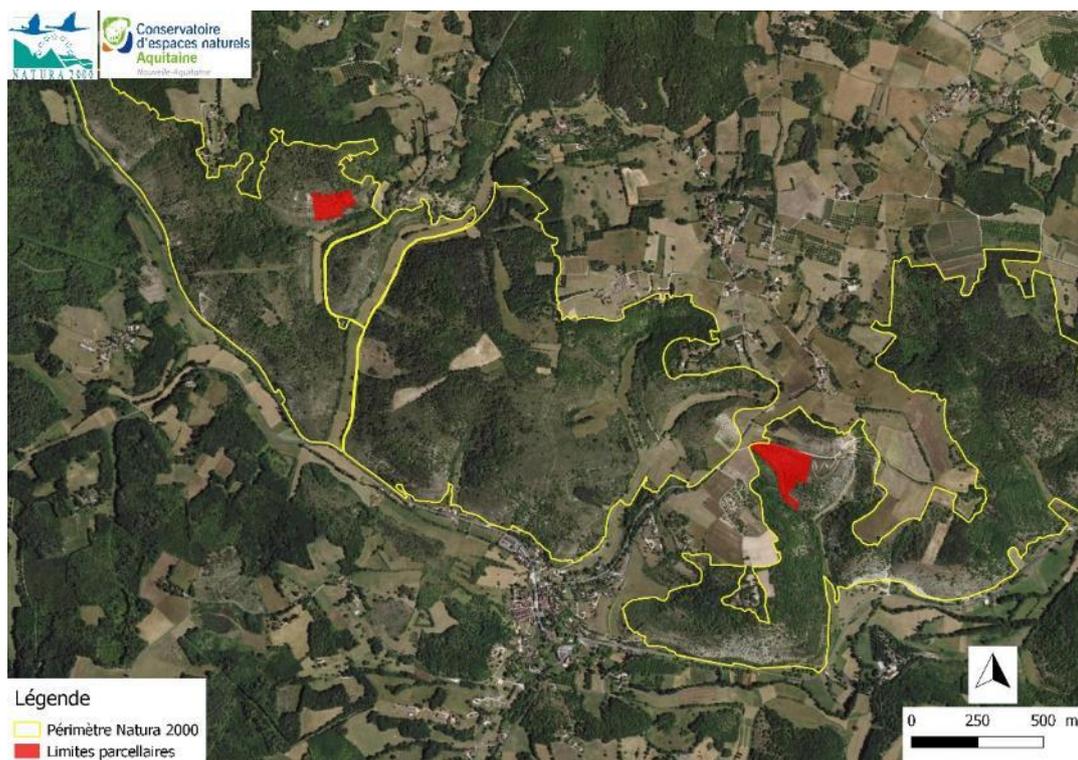


Figure 8: Localisation des entités concernées par le contrat Natura 2000 "Commune de Saint Pompon"

La première phase des travaux (N03Pi : Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage) a été réalisée en 2019 par l'association de réinsertion La Main forte.

Les travaux d'entretien (N05R : Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger) ont été réalisés en 2021.

Le chantier a débuté le 08 mars 2021 et s'est terminé le 31 mars 2021.

Plusieurs visites de chantiers ont été réalisées :

- ✓ 08 mars, au lancement des travaux
- ✓ 16 mars pour faire un point d'étape
- ✓ 15 avril pour réceptionner l'ensemble du chantier



Figure 9: Avant / après travaux



Figure 10: Débroussaillage sélectif et fauche de la strate herbacée

Les conditions d'accès à la zone 2 (parcelles à l'ouest sur la figure 8) ont modifié la gestion des rémanents et résidus de coupe. Initialement l'ensemble devait être exporté, mais la pente est trop forte sur ce secteur pour assurer la sécurité des intervenants. Les résidus ont donc été stockés sur place, sur des secteurs présentant un intérêt écologique moindre.



Figure 11: Zone 2 - Débroussaillage sélectif de la strate arbustive



Figure 12: Zone 2 - Stockage des rémanents au pied des arbres

#### 4.6.3.2. Contrat - Propriétaire privé

La carte ci-dessous présente la localisation des parcelles concernées par le contrat Natura 2000. Il s'agit d'un contrat d'entretien de pelouses calcicoles par une gestion ovine. L'installation d'une clôture fixe a été prise en charge dans le contrat (ainsi que l'achat de tout le matériel nécessaire).

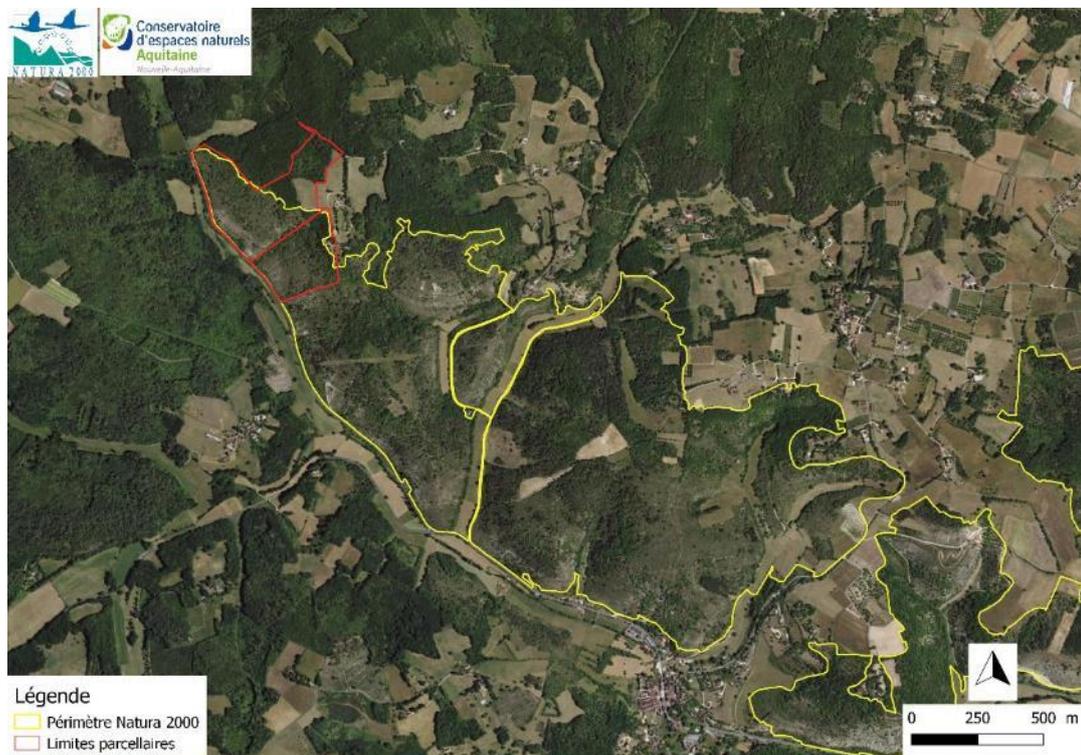


Figure 13: Localisation des entités concernées par le contrat Natura 2000 "Propriétaire privé"

Le débroussaillage préalable à la pose de clôture fixe, l'achat et la pose de clôture ont été réalisés en mars et avril 2020.

L'installation d'un troupeau ovin a pu se faire durant l'été 2020.



Figure 14: Troupeau sur le coteau de la Lécune

Le site a été pâturé à différentes périodes :

- Du 03 juin 2020 au 06 juillet 2020
- Du 21 avril 2021 au 24 juillet 2021

Selon les conditions météorologiques le troupeau sera peut être installé à l'automne.

Les cahiers de pâturage 2020 et 2021 sont consultables en annexe 3.

## 5. ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE

### 5.1. Coteaux calcaires de Borrèze

Un accompagnement dont l'objectif est de mettre en œuvre plus rapidement des actions de pâturage sur le site a été réalisé auprès de l'AFPL de Borrèze, à travers :

- la participation à l'AG ;
- un appui dans la recherche de solutions de pâturage alternatives à celle existantes aujourd'hui.

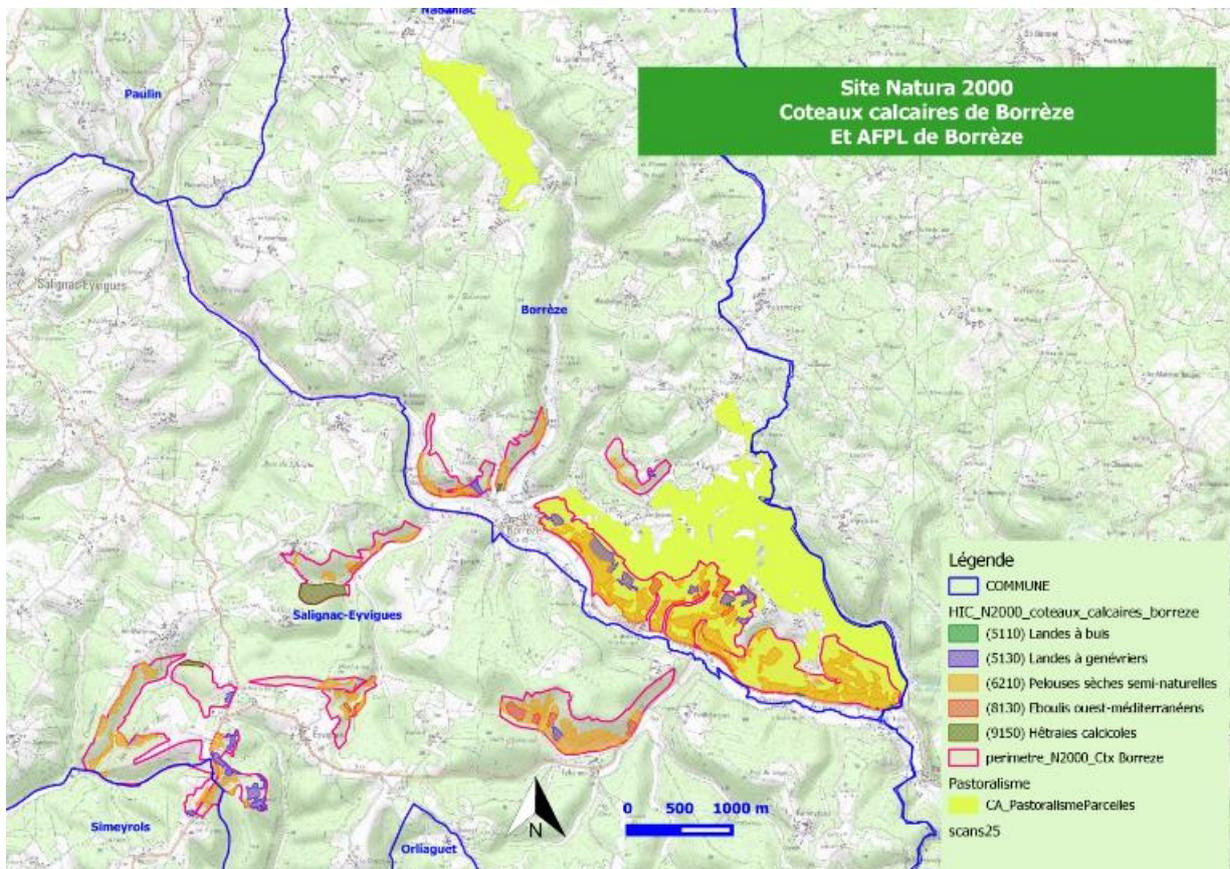


Figure 15 : Périmètre de l'AFPL de Borrèze

### 5.2. Coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel

L'AFPL a été créée en juillet 2018 sur les communes de Proissans, Saint-Crépin-Et-Carlucet, et Marcillac-Saint-Quentin l'AFPL « Des Coteaux du Sarladais » - en partie sur le site Natura 2000.

Un éleveur ovin met en œuvre du pâturage extensif en gardiennage dans le massif boisé de Pech Lafon qui accueille des habitats de Chêne Vert. Cette pratique occasionnelle est encadrée par une convention pluriannuelle de pâturage entre l'éleveur et l'AFPL, mais elle ne fait pas l'objet d'un contrat Natura 2000 ou MAEC. L'éleveur n'est pas certain de pouvoir s'engager sur plusieurs années.

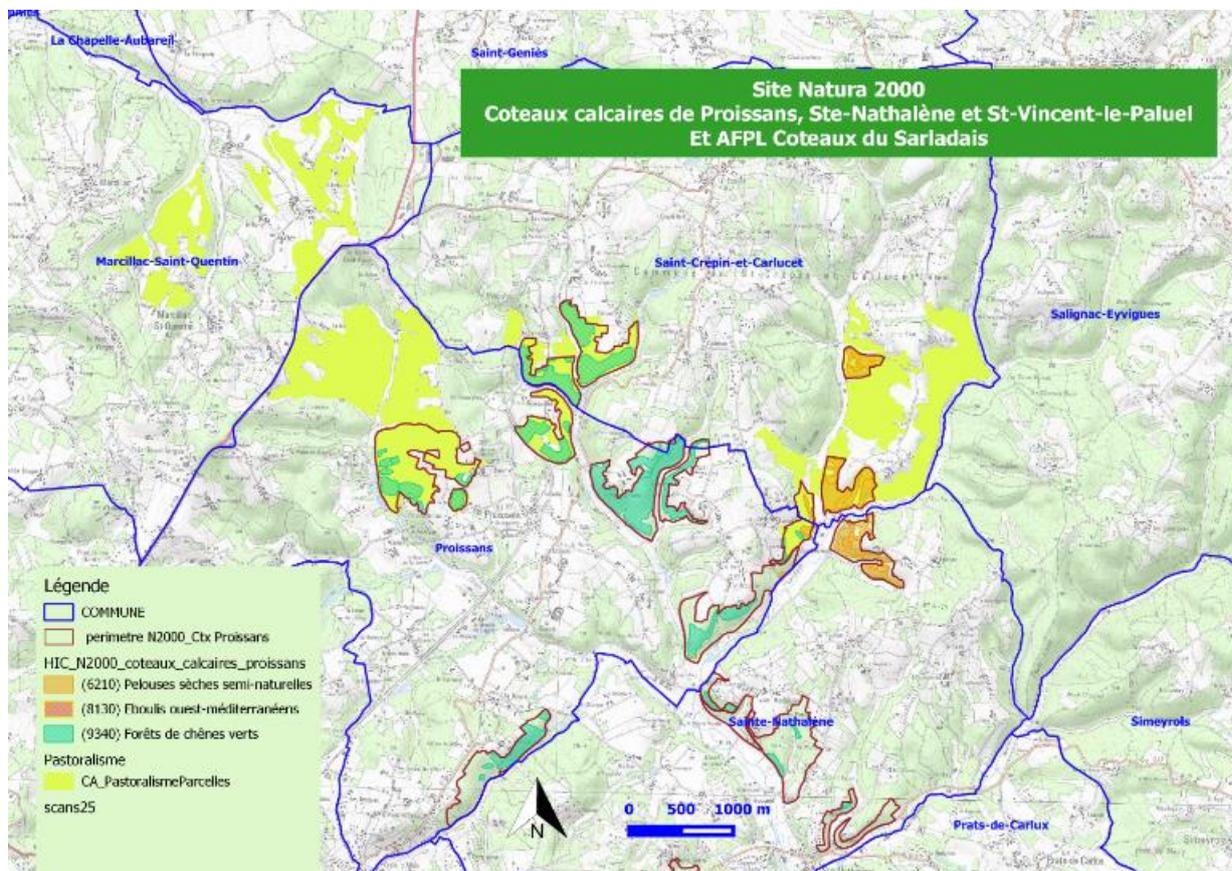


Figure 16 : Périmètre de l'AFPL des coteaux Sarladais

### 5.3. Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

Les animateurs du site (Chambre d'agriculture) ont participé aux réunions de l'AFPL, située en partie sur le site Natura 2000.

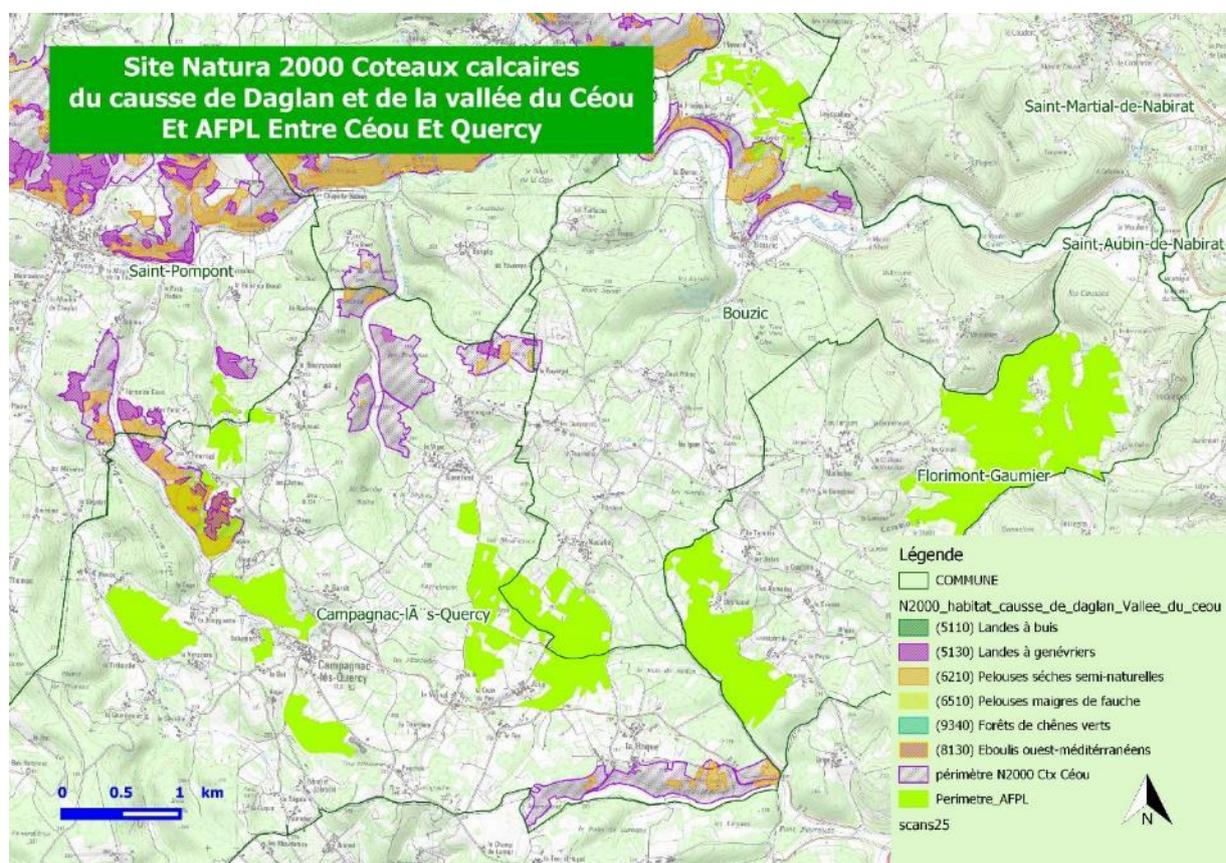


Figure 17 : Périmètre de l'AFPL Entre Céou Et Quercy

## 6. ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION D'INCIDENCE

Les animateurs du site n'ont pas été sollicités à ce sujet par des porteurs de projet.

## 7. SYNTHÈSE, BILAN ET MISE A JOUR DU DOCOB

Le présent document constitue le bilan de l'animation du site Natura 2000 pour la période de mai 2020 à octobre 2021. Il s'attache à faire la synthèse du travail d'animation réalisé.

## 8. ORGANISATION DES REUNIONS DE COMITE DE PILOTAGE

2 réunions de Comités de Pilotage (COPIL) seront organisées :

- le 16/11/2021 : Site des Coteaux calcaires de Borrèze et Sites des coteaux calcaires de Proissans, Sainte-Nathalène et Saint-Vincent-Le-Paluel
- le 25/11/2021 : Site des coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou

L'ordre du jour des réunions est le suivant :

- rappels (le réseau Natura 2000 ; le site Natura 2000)
- bilan de l'animation mai 2020 - octobre 2021
- information sur les autres programmes en lien avec site Natura 2000
- prévisionnel d'animation

## 9. ANIMATION TERRITORIALE

### 9.1. Action en faveur du Lézard Ocellé

Le CEN NA a répondu à l'appel à candidature « France Relance – Plan de relance verte en faveur du Lézard ocellé en Nouvelle-Aquitaine » relayé par la Société Herpétologique de France. Plusieurs opérations en faveur de l'espèce sont proposées en contexte de pelouses calcaires et milieux associés : restauration mécanique, travaux préalable à la mise en pâturage, pastoralisme itinérant.

Quatre sites Natura 2000 sont concernés parmi lesquels le site des « Coteaux calcaires du Causse de Daglan et de la vallée du Céou » et le site des « Coteaux calcaires de Borrèze ». Pour ce dernier, les travaux de restauration mécanique sur la commune de Borrèze sont programmés en 2022 sur des parcelles en maîtrise foncière CEN NA.

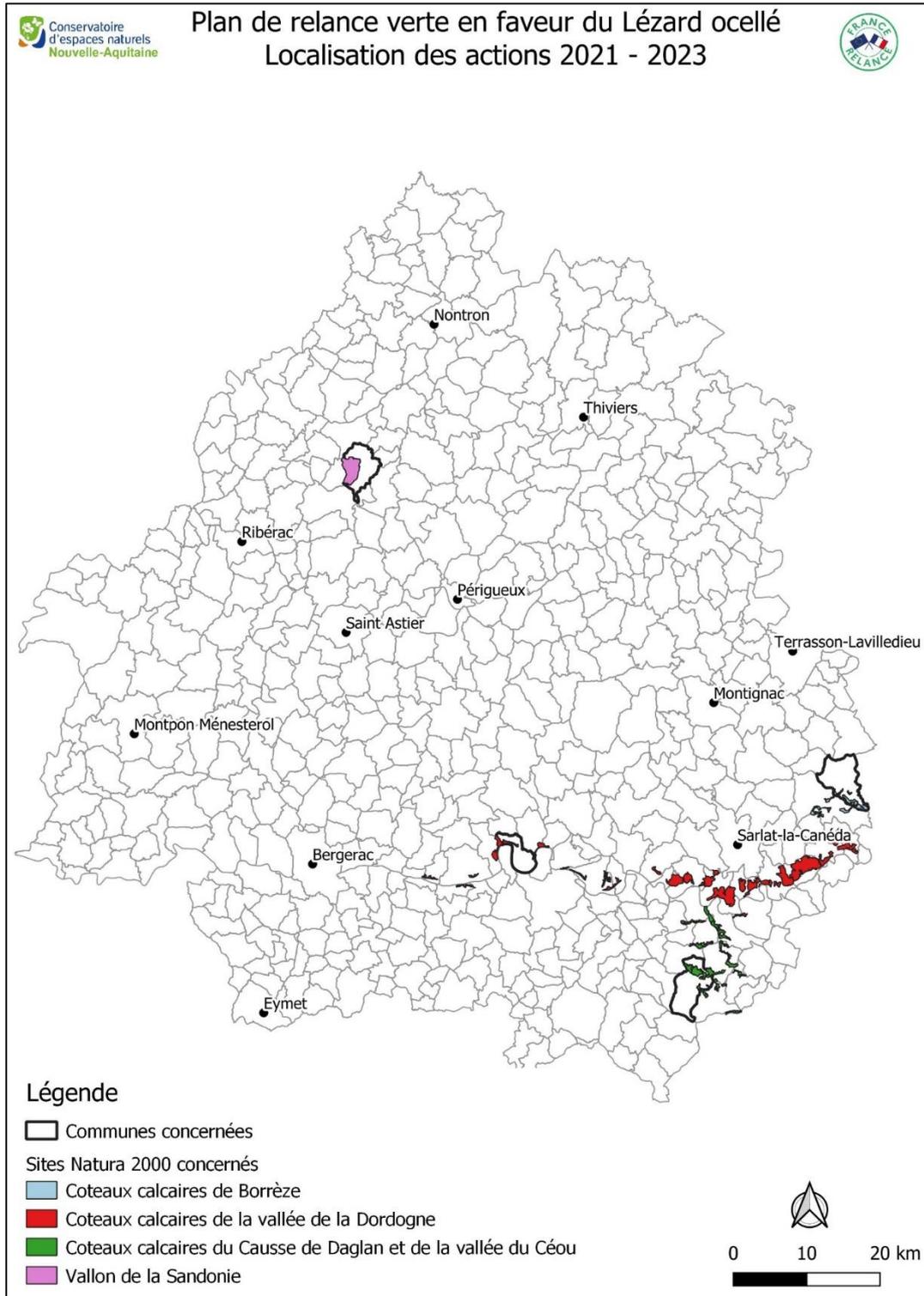


Figure 18 : Sites concernés par le plan de relance verte en faveur du Lézard ocellé.

## 9.2. Projet d'acquisition de parcelles sur le site Natura 2000 coteaux calcaires de Borrèze

Dans le cadre de la politique NéoTerra de la région Nouvelle-Aquitaine, le CEN NA poursuit un objectif d'acquisition foncière de milieux naturels sur des aires foncières prioritaires en termes de patrimoine naturel dont font partie les coteaux calcaires de Borrèze.

A la faveur des contacts de propriétaires réalisés pour la contractualisation Natura 2000, 2 propriétaires ont souhaité vendre leurs parcelles au CEN NA.

Ces projets d'acquisition concernant 9 parcelles représentant environ 26 ha (dont un peu plus de 22 ha inclus dans le site N2000) viendront démultiplier, renforcer et sécuriser sur le long terme les actions de restauration et d'entretien des pelouses calcaires et milieux associés déjà mises en œuvre.

A ce jour, ces acquisitions sont en cours de finalisation, le CEN a signé une promesse d'achat et les actes sont en préparation chez les notaires.

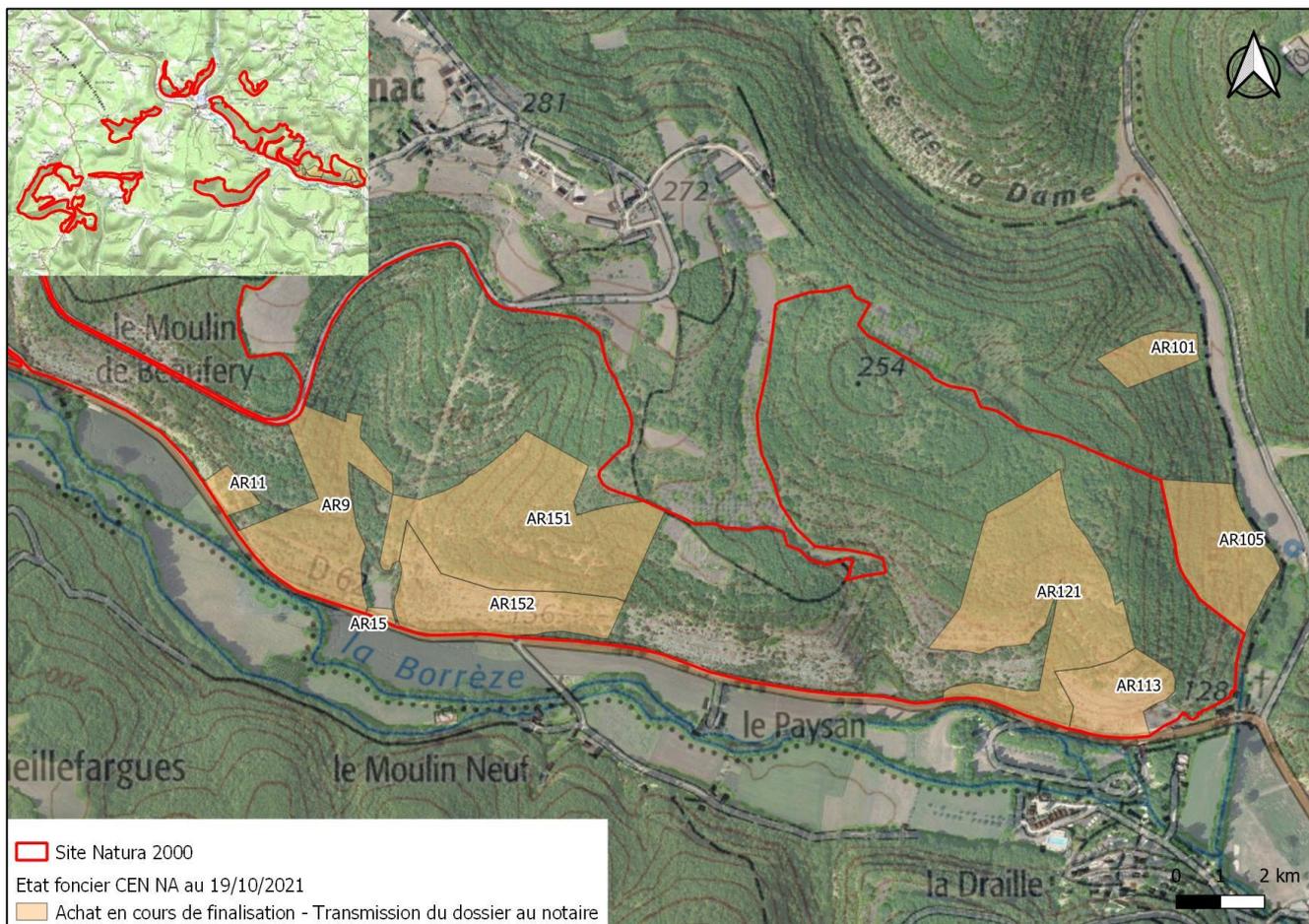


Figure 19 : Projet d'acquisition de parcelles CEN NA

## PERSPECTIVES ET POURSUITE DE L'ANIMATION

Le marché d'animation Natura 2000 arrive à échéance fin octobre 2021. Un nouveau marché public d'animation a été publié par la DDT 24 pour la période 2021/2023 pour une durée de 15 mois.

---

## ANNEXES

---

**Annexe 1 :**

*Coteaux calcaires de Borrèze : Contrat Natura AFPL de Borrèze (Cahiers de pâturage et cartographies de pâturage 2020/2021)*

**Annexe 2 :**

*Coteaux calcaires de Borrèze : Contrat Natura Propriétaire privé (Cahier de pâturage 2021)*

**Annexe 3 :**

*Coteaux calcaires du Causse de Daglan et de la vallée du Céou : Contrat Natura 2000 Propriétaire privé (Cahiers de pâturage 2020/2021)*

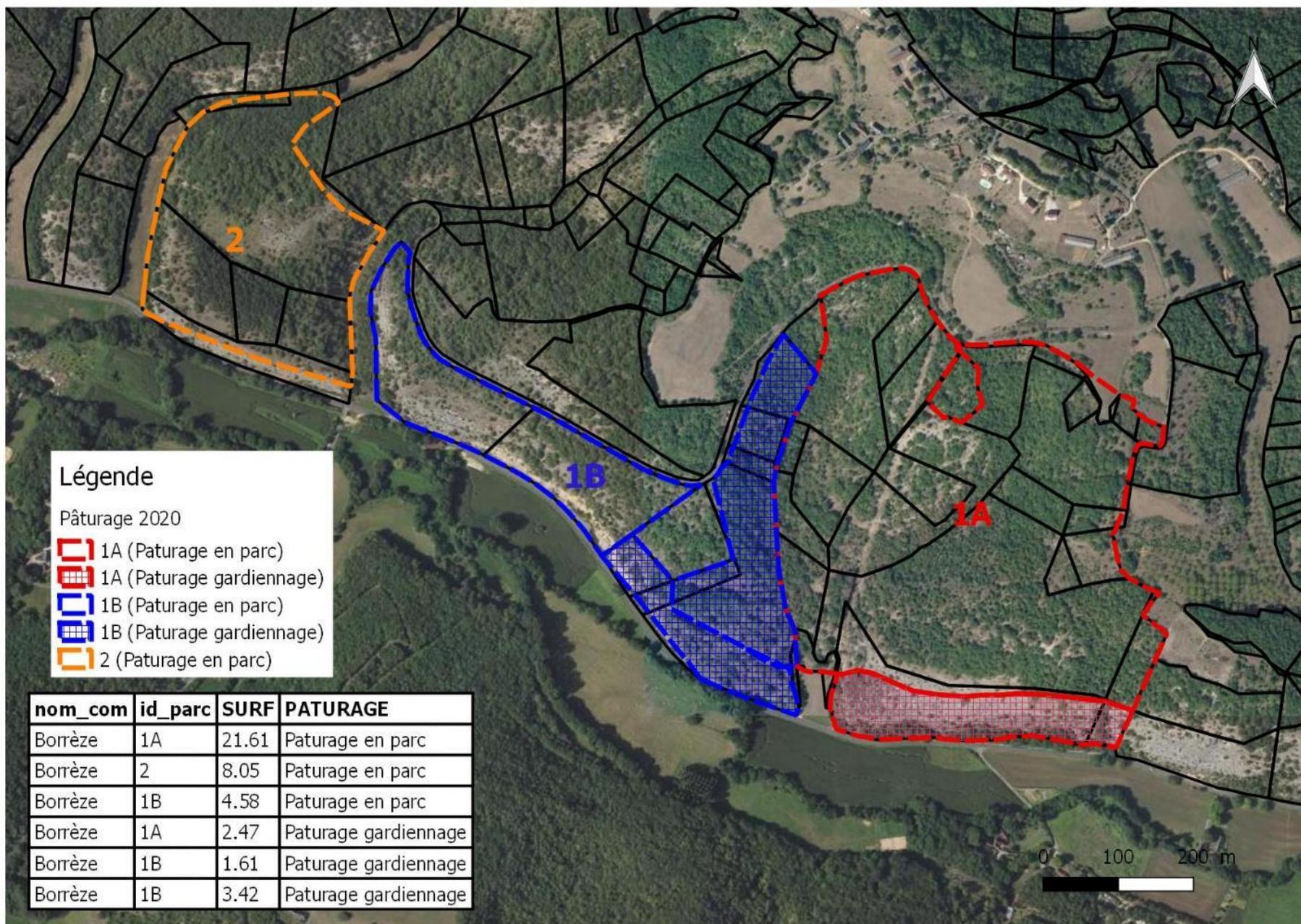
**Annexe 1 :**

*Coteaux calcaires de Borrèze*

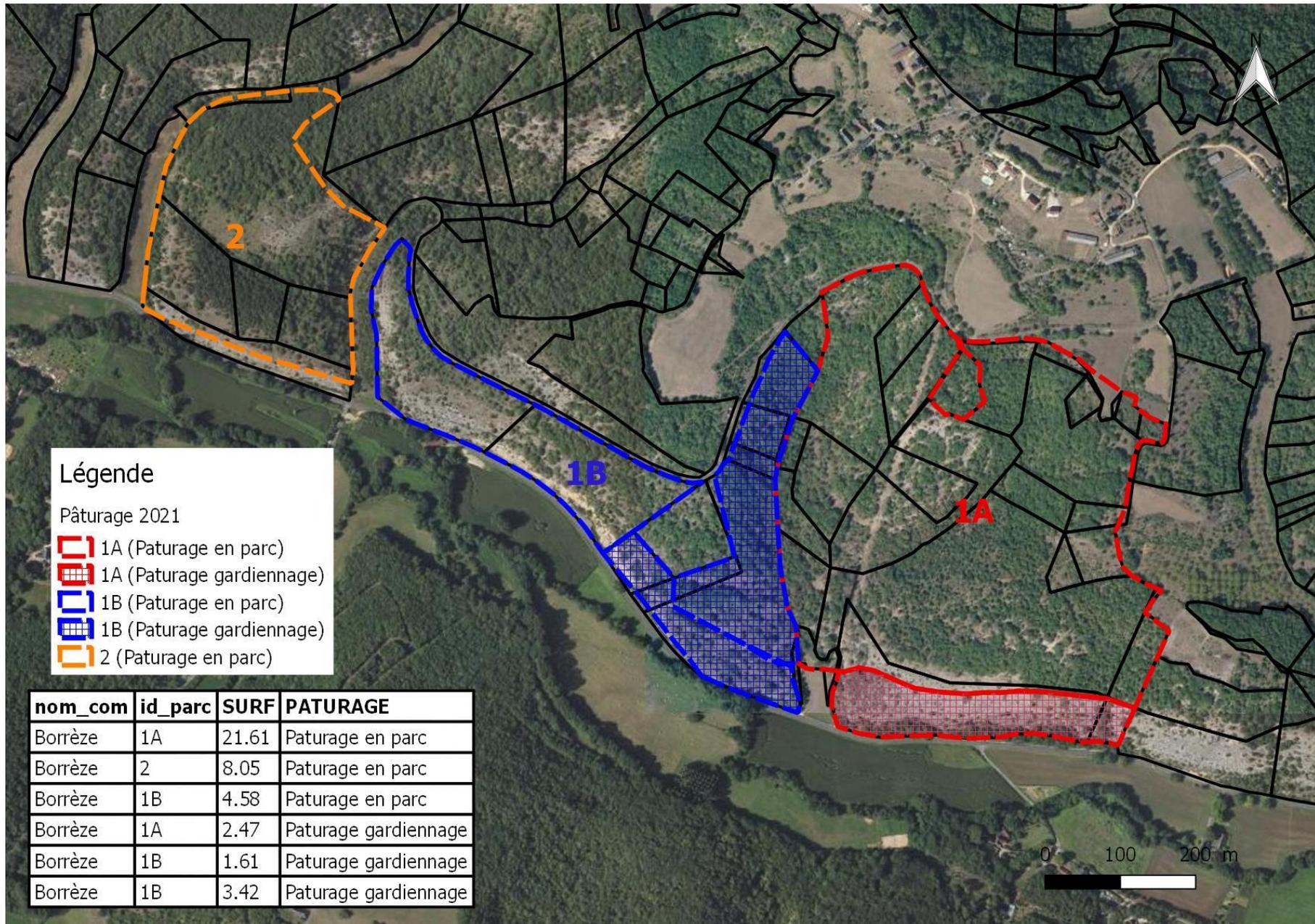
*Contrat Natura 2000 AFPL de Borrèze*

- Cahiers de pâturage 2020/2021
- Cartographies de pâturage 2020/2021

Cahier de pâturage										
<u>Informations générales</u>										
Nom du site :	Coteaux calcaires de Borrèze			Année	2020	Météo :	Beaux temps/Pluie			
Commune :	Borreze									
Date et heure d'arrivée :	25/06/2020	23/10/2020			Type de bêtes :	Brebis				
Date et heure de départ :	13/07/2020	09/11/2020			UGB :	0,15				
Nbre de jours de pâturage :	35									
Surface à pâturer (ha) :	40 ha									
Surface effectivement pâturée :	39,31									
<u>Description de la conduite du troupeau sur le site</u>										
Numéro du parc de pâturage	Surface parc (ha)	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre de jours)	Pâturage de nuit (O/N)	Nbre de brebis	Chargement (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, espèces ligneuses consommées, brachypode...)	Gradient de pression de pâturage
Ilot 1A	21,61	25/06/2020	06/07/2020	11	oui	112	0,023	N	troupeau fugueur	xx
Ilot 2	8,1	06/07/2020	13/07/2020	7	oui	112	0,040	N	troupeau fugueur	xxx
Ilot 2	8,1	23/10/2020	27/10/2020	4	oui	105	0,021	N	troupeau fugueur	xxx
Ilot 1A	24,1	27/10/2020	02/11/2020	6	oui	105	0,011	N	troupeau fugueur	XX
Ilot 1B	9,6	02/11/2020	09/11/2020	7	oui	105	0,031	N	troupeau fugueur	xx
<u>Gradient de pression de pâturage</u>										
Code		Ligneux	Herbacées							
-		Pas de traces	Pas de traces							
X		Peu de traces	Peu de traces							
XX		Traces visibles sans chercher	Traces visibles sans chercher							
XXX		Traces visibles et importantes	Traces visibles et importantes							
+		Mort	Mort							
so		Sans objet	Sans objet							
<b>Remarques</b>										
Pâturage : perturbé par un troupeau fugueur Pâturage d'automne: plus tardif que les années précédentes pour cause d'octobre humide. Moins de feuillage consommé car mort et moins d'herbe que les années précédentes; mais présence d'une végétation "abondante" le long de la départementale										



Cahier de pâturage										
<u>Informations générales</u>										
Nom du site :	Coteaux calcaires de Borrèze			Année	2021	Météo :	Beaux temps/Pluie			
Commune :	Borreze									
Date et heure d'arrivée :	06/07/2021	19/09/2021					Type de bêtes :	Brebis		
Date et heure de départ :	14/08/2021	04/10/2021					UGB :	0,15		
Nbre de jours de pâturage :	48									
Surface à pâturer (ha) :	40 ha									
Surface effectivement pâturée :	39,3									
<u>Description de la conduite du troupeau sur le site</u>										
Numéro du parc de pâturage	Surface parc (ha)	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre de jours)	Pâturage de nuit (O/N)	Nbre de brebis	Chargement (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, espèces ligneuses consommées, brachypode...)	Gradient de pression de pâturage
Ilot 1A	24,1	06/07/2021	04/08/2021	29	oui	95	0,047	N	départ 03/08 pour 71 brebis, 04/08 pour 22	xx
Ilot 1B	9,6	10/08/2021	14/08/2021	4	oui	95	0,016	N		xx
Ilot 1A	21,6	19/09/2021	21/09/2021	2	oui	95	0,004	N		x
Ilot 2	8,1	21/09/2021	04/10/2021	13	oui	95	0,063	N		xx
<u>Gradient de pression de pâturage</u>										
Code		Ligneux	Herbacées							
-		Pas de traces	Pas de traces							
X		Peu de traces	Peu de traces							
XX		Traces visibles sans chercher	Traces visibles sans chercher							
XXX		Traces visibles et importantes	Traces visibles et importantes							
+		Mort	Mort							
so		Sans objet	Sans objet							
<b>Remarques</b>										
Pâturage : perturbé par un troupeau fugueur										



**Annexe 2 :**

*Coteaux calcaires de Borrèze*

*Contrat Natura 2000 Propriétaire privé*

- Cahier de pâturage 2021

### Cahier de pâturage

#### Informations générales

Nom du site :	Coteaux calcaires de Borrèze	Année	2021	Météo :	Pluvieux et Beau temps
Commune :	Borreze				
Date et heure d'arrivée :	26/09/2021			Type de bêtes :	Brebis
Date et heure de départ :	En cours (au 31/10/2021)			UGB :	0,4
Nbre de jours de pâturage :	-				
Surface à pâturer (ha) :	8 ha				
Surface effectivement pâturée :	8 ha				

#### Description de la conduite du troupeau sur le site

Numéro du parc de pâturage	Surface parc (ha)	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre de jours)	Pâturage de nuit (O/N)	Nbre d'animaux	Chargement (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, espèces ligneuses consommées, brachypode...)	Gradient de pression de pâturage
1	8	26/09/2021	Paturage toujours en cours	Paturage toujours en cours	oui	8	-	N		-

#### Gradient de pression de pâturage

Code	Ligneux	Herbacées
-	Pas de traces	Pas de traces
X	Peu de traces	Peu de traces
XX	Traces visibles sans chercher	Traces visibles sans chercher
XXX	Traces visibles et importantes	Traces visibles et importantes
+	Mort	Mort
so	Sans objet	Sans objet

#### Remarques

Faible chargement à ce jour. Objectif de 20 brebis pour 2022

**Annexe 3 :**

*Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou*

*Contrat Natura 2000 Propriétaire privé*

- Cahiers de pâturage 2020/2021

### Cahier de pâturage

#### Informations générales

Nom du site :	Coteau de la Lécune	Année :	2020	Météo :	
Commune :	Saint Pompon				
Date et heure d'arrivée :	03/06/20 10h30	Type de bêtes :	Brebis		
Date et heure de départ :	06/07/20 15h00	UGB	0,15		
Nbre de jours de pâturage :	33 jours				
Surface à pâturer (ha) :					
Surface effectivement pâturée :					

#### Description de la conduite du troupeau sur le site

Numéro du parc de pâturage	Surface parc (ha)	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, espèces ligneuses consommées, brachypode...)	Gradient de pression de pâturage
1	14	3/6/20 10:30	6/7/20 15:00	796,5	O	78	1,82368885	N	plusieurs sorties de petits groupes	
2					O		1,82368885			
3					O		1,82368885			

## Cahier de pâturage

### Informations générales

Nom du site :	Coteau de la Lécune	Année :	2021	Météo :	
Commune :	Saint Pompon				
Date et heure d'arrivée :	21/04/21 18h			Type de bêtes :	Brebis
Date et heure de départ :	24/07/21 10h30			UGB	0,15
Nbre de jours de pâturage :	94				
Surface à pâturer (ha) :	11				
Surface effectivement pâturée :	7,7				

### Description de la conduite du troupeau sur le site

Numéro du parc de pâturage	Surface parc (ha)	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, espèces ligneuses consommées, brachypode...)	Gradient de pression de pâturage
1	4,00	26/5/21 16:00	24/7/21 10:30	1410:30:00	O	32	0,1932	O ; 400kg		
3	3,70	21/4/21 18:00	26/5/21 15:00	837:00:00	N	32	0,1240	O ; 200kg		

### Gradient de pression de pâturage

Code	Ligneux	Herbacées					
-	Pas de traces	Pas de traces	XXX		Traces visibles et importantes	Traces visibles et importantes	
X	Peu de traces	Peu de traces	+		Mort	Mort	
XX	Traces visibles sans chercher	Traces visibles sans chercher	so		Sans objet	Sans objet	



## Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie rurale



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine  
[www.cen-nouvelle-aquitaine.org](http://www.cen-nouvelle-aquitaine.org)

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence  
Tél : 05 55 03 29 07  
[siege@cen-na.org](mailto:siege@cen-na.org)

Site de Billère : 28 route de Bayonne - 64140 Billère  
Tél. 05 59 64 49 11  
[billere@cen-na.org](mailto:billere@cen-na.org)

Site de Poitiers : 44, boulevard Pont-Achard - 86000 Poitiers  
Tél . 05 49 50 42 59  
[poitiers@cen-na.org](mailto:poitiers@cen-na.org)



**Contact :**  
**CEN Nouvelle-Aquitaine**  
**Antenne 24**  
24 rue de la Libération - 24400 Mussidan  
Tél : 05 53 81 39 57  
[antenne24@cen-na.org](mailto:antenne24@cen-na.org)

avec le concours financier de



*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*



*Fonds Européen de  
développement Régional*



*PREFET  
DE LA REGION  
NOUVELLE-AQUITAINE*



*DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES DE  
LA DORDOGNE*